

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Prendre soin
des Hommes et de la Nature

Sommaire

01

Présentation générale

p. 4

02

Bilan global 2023

p. 10

03

Bilan par structure

p. 14

04

Les entreprises labellisées

p. 91





Accélérer la transition écologique, tout en agissant pour qu'elle soit un levier d'inclusion professionnelle et non d'exclusion supplémentaire pour les plus démunis : c'est le défi auquel nous faisons collectivement face. Pour y répondre, le groupement associatif des Brigades Nature porte des chantiers d'insertion par et vers les métiers verts, tout en préservant l'environnement et la biodiversité. Ses membres partagent un tronc commun de savoir-faire et s'organisent pour répondre collectivement aux enjeux de l'emploi dans les métiers verts.



Les Brigades Natures comptent plus de 150 CDI et 900 salariés en insertion, et intègrent la gestion du site naturel protégé des Marais du Vigueirat (Réserve Naturelle Nationale de 1200 Ha entre le delta du Rhône et la plaine de la Crau).

Les Brigades Nature sont des associations du Groupe SOS.



Le Groupe SOS, fondé en 1984 pendant les « années sida », est un acteur associatif majeur de la cohésion sociale, en France et dans le monde.

Le Groupe SOS intervient principalement dans les champs de la solidarité, de la jeunesse, de la santé et des seniors, en gérant des établissements destinés aux personnes marginalisées, ainsi que des crèches, hôpitaux et Ehpad associatifs ouverts à toutes et tous, guidé par la conviction que ces domaines ne doivent pas être motivés par le profit.

Conscient que les exclusions prennent diverses formes, le Groupe SOS agit également dans les domaines de la transition écologique, des exclusions territoriales, des commerces durables et de la culture pour toutes et tous.

Le Groupe SOS occupe également une position de premier plan dans le domaine de l'insertion par l'emploi. Il offre une opportunité aux personnes en situation de précarité en leur permettant d'accéder à un contrat ou à une formation au sein de ses structures.

Fort de 22 000 salarié·e·s et de son expertise de terrain, le Groupe SOS prend régulièrement position sur des sujets sociaux et environnementaux.

Il n'existe pas, à ce stade, d'associations comparables en termes de taille, de portée et de diversité d'interventions.



Porter des chantiers et entreprises d'insertion par et vers les métiers verts, tout en préservant l'environnement et la diversité : c'est l'objectif des Brigades Nature. Cette double mission sociale et environnementale guide les structures qui composent le groupement dans leur positionnement au sein de leur territoire.

En 2023, notre groupement s'est enrichi de nouvelles entités, mais aussi de nouvelles expertises. Tout l'intérêt est de favoriser un partage et un enrichissement mutuels, au service de notre projet social. ”

Cécile Denormandie, Directrice générale des Brigades Nature



Pour répondre à la crise écologique, le Groupe SOS s'investit pour proposer, à son échelle, des solutions qui permettront à la fois de mieux gérer nos ressources essentielles et de dessiner un monde plus juste et plus durable. Qu'il s'agisse de préserver le patrimoine naturel et la biodiversité, de développer une agriculture et une alimentation durables pour toutes et tous, de développer des modes de consommation durables et de mieux vivre dans nos logements et sur nos territoires, toutes sont conduites de manière à construire un monde durable sans pour autant renforcer les inégalités sociales.

A une stratégie ambitieuse d'insertion par l'activité économique, les Brigades Nature associent des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement, qui vont sensibiliser à la fois les personnes qui les mettent en œuvre et les clients publics ou privés. Une démarche vertueuse à plus d'un titre dont nous sommes heureux de vous présenter le bilan 2023.



Pierre Pageot, Direction générale Transition écologique - Groupe SOS



PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Les Brigades Nature agissent pour l'insertion des personnes en difficulté sociale, économique et professionnelle, à travers des Ateliers & Chantiers d'Insertion (ACI) et des entreprises centrés sur les métiers de la Nature et du Paysage. Elles interviennent dans des environnements anthropisés (parcs et jardins communaux) comme dans des milieux naturels et protégés (Parcs Naturels Nationaux et Régionaux, Espaces Naturels Sensibles, Réserves Naturelles Nationales et Régionales), avec des activités variées : travaux forestiers, débroussaillage, aménagement de cours d'eau et de sentiers, nettoyage des embâcles...

Avec près de 1000 salariés accompagnés chaque année, les Brigades Nature sont l'un des principaux acteurs de l'insertion professionnelle par les métiers verts.

Un accompagnement social complet

Les activités portées par les ACI des Brigades Nature s'adressent aux personnes particulièrement éloignées de l'emploi, qui se voient proposer un contrat d'insertion pouvant aller jusqu'à 24 mois.

Des encadrants techniques les accompagnent vers un objectif de formation ou de retour à une activité professionnelle traditionnelle, tout en tenant compte de leur situation, y compris personnelle. Des solutions de logement, d'accès à la santé, financières, de mobilité et d'accès aux droits, pourront être recherchées au cas par cas.



La recherche d'un futur emploi, via des partenariats avec des entreprises susceptibles d'embaucher durablement les salariés en insertion, fait également partie intégrante de leur parcours.

L'accompagnement du retour à l'emploi s'appuie sur des activités liées aux espaces verts et espaces naturels, telles que :



L'aménagement et l'entretien des espaces naturels

Restauration de milieux naturels
Entretien des espaces naturels sensibles
Sentiers de randonnée et sentiers pédestres
Travaux forestiers...

L'aménagement et l'entretien des espaces paysagers

Entretien des espaces verts
Déchets verts et nettoyage de sites urbains ou ruraux
Eco-pâturage...



L'aménagement et l'entretien des rivières et milieux aquatiques

Restauration et entretien de rivières et boisements
Aménagement de rivières et milieux aquatiques...

La gestion et le soin des arbres

Démontage, élagage, abattage simple ou délicat
Taille raisonnée, taille douce d'arbres fruitiers
Gestion des déchets verts



Selon les besoins en insertion et les spécificités du territoire, les Brigades Nature associent souvent à ce cœur d'expertise des compétences complémentaires :
restauration de petit patrimoine bâti, fabrication de composteurs ou de mobilier extérieur en bois, transport de matériel, débardage par traction animale...

Au quotidien, les Brigades Nature s'engagent à :

Respecter l'environnement et la biodiversité

Les activités des Brigades Nature reposent sur du travail manuel, les pratiques respectueuses de l'environnement, la préservation des espèces et des variétés ainsi que la revalorisation des ressources naturelles.

Accompagner vers l'emploi

Les Brigades Nature sont des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) qui remobilisent des personnes sans emploi via des métiers de la transition écologique, souvent en tension. L'accompagnement au retour à l'emploi est couplé à un accompagnement au projet professionnel individualisé pour favoriser les sorties positives.

Contribuer au développement des territoires

Pour mettre en œuvre leur mission sociale, les Brigades Nature savent mobiliser les acteurs locaux, les personnes en recherche d'emploi, les employeurs et les collectivités. Les emplois en insertion sont ainsi profondément ancrés dans les territoires.



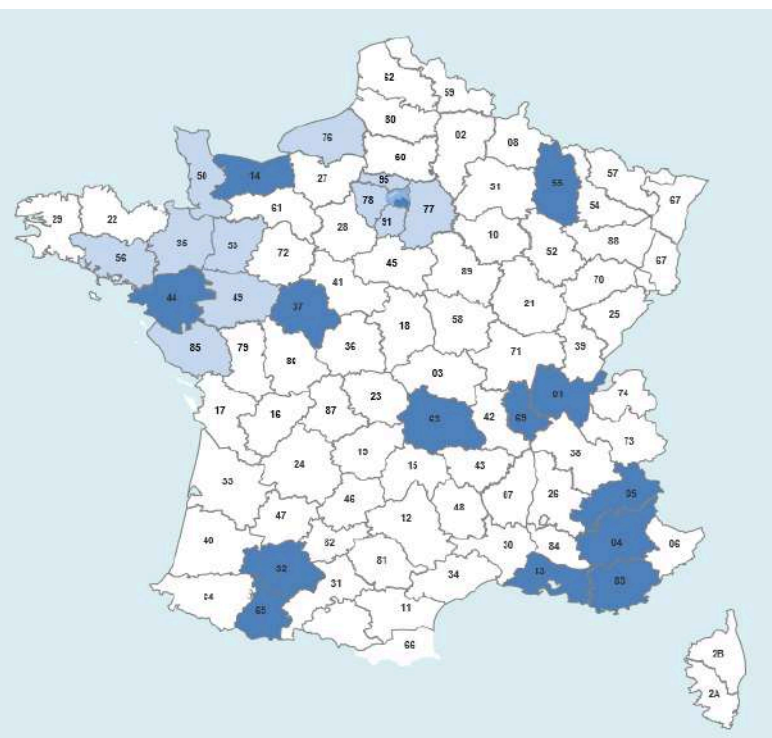
Adopter une démarche d'amélioration et de formation continue

Les Brigades Nature s'engagent à :

- Favoriser des pratiques d'intervention sur les milieux naturels respectueuses des espèces et des écosystèmes ;
- Accompagner le changement de regard sur l'entretien des espaces verts et faire de la pédagogie pour plus de naturalité ;
- Former les encadrants techniques et les salariés en insertion aux pratiques du paysage de demain ;
- Concevoir des offres de formation innovantes avec l'École Supérieure d'Architecture des Jardins qui dessine une nouvelle pensée du paysage à l'heure de la transition écologique.



Les Brigades Nature sur le territoire



■ Territoires d'implantation
■ Zones d'intervention complémentaires

Ateliers et Chantiers d'Insertion

Brigades Nature Ain (01)
Brigades Nature Alpes de Haute-Provence (04)
Brigades Nature Hautes-Alpes (05)
Chantier d'insertion de l'Association des Amis des Marais du Vigueirat (13)
Brigades Nature Gers - TAE 32 (32)
Brigades Nature Indre et Loire – Orchis (37)
Brigades Nature Meuse (55)
Brigades Nature Puy-de-Dôme (63) -
intégration en 2023
Brigades Nature Hautes Pyrénées (65)
Brigades Nature Rhône (69)
Brigades Nature Var (83)

Entreprises du paysage

Saint Martin Paysage (14)
Les Moutons de l'Ouest (44) -
intégration en 2023
Carré Vert Jardin (94)

Partenaires et références 2023



Conseil d'Administration : un Président Administrateur unique, David Morel

L'Assemblée Générale des Brigades Nature est composée de représentants de l'union du Groupe SOS et de l'association Groupe SOS Transition écologique et action territoriale.

L'Union Groupe SOS, au service des associations et entreprises sociales du Groupe SOS

La gouvernance de l'Union Groupe SOS est composée :

- **D'une gouvernance bénévole**

L'Assemblée Générale, composée de l'ensemble des membres actifs des associations de l'Union, et le Conseil d'administration de l'Union, ont pour rôle de définir les orientations stratégiques du Groupe SOS, de valider les comptes et de contrôler les budgets des activités.

- **D'un management salarié collégial :**

Le Directoire constitue l'instance exécutive du Groupe SOS, qui met en œuvre les orientations définies par le Conseil d'administration. Le collectif du Directoire est composé d'un Président du Directoire (Jean-Marc Borello) et de 9 Vice-Président.e.s Exécutifs. Les décisions du Directoire sont prises à la majorité des votes.

Le Comex, composé des Directeurs et Directrices Généraux et de Directeurs et Directrices transverses, contribue aux prises de décisions du Directoire, en l'éclairant sur les réalités des actions de terrain, et met en œuvre les orientations décidées par le Directoire.



BILAN GLOBAL 2023

11 Ateliers et chantiers d'insertion

En 2023, les Brigades Nature rassemblent onze ACI, qui proposent un accompagnement social et un accompagnement métier fort. Réalisé par des encadrants techniques, cet accompagnement place les salariés en insertion au centre des enjeux de la transition écologique et de la préservation de nos écosystèmes.

919 Personnes en parcours d'insertion et 342 CDDI en ETP

ont été accompagnés dans nos structures sur l'année 2023.

130 ETP Permanents

composent les équipes permanentes des Brigades Nature - encadrants techniques ou personnel administratif.

Un accompagnement de qualité : les ACI espaces verts, ça marche !

Les taux de sortie dynamiques de nos structures sont encourageants, à l'heure où la qualité des parcours d'insertion est parfois remise en cause : le taux de sortie moyen en 2023 est de **57%**.

Bilan financier global des Brigades Nature

- Total produits en milliers d'€ : 23 386
- Dont CA : 8 814

Bilan financier et RH par Brigade Nature*

	Total Brigades Nature	Brigades Nature Ain	Brigades Nature Alpes	Brigades Nature Hautes Alpes	Brigades Nature Bouches du Rhône	Brigades Nature Indre et Loire	Brigades Nature Meuse	Brigades Nature Puy de Dôme	Brigades Nature Hautes Pyrénées	Brigades Nature Rhône	Brigades Nature Var
Total produits en milliers d'€	19 692	1 557	569	948	816	876	593	619	2 195	9 881	1 638
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	8 246	719	218	471	259	307	200	50	708	4 845	470
dont CA Espaces Verts/ Naturels	6 409	719	218	319	259	189	128	0	237	4 042	298
dont CA Bâtiment	673	0	0	150	0	87	0	0	264	0	172
dont CA Autres activités ACI	1 164	0	0	3	0	31	72	50	206	802	0
Dont Autre Chiffre d'Affaires	167	0	13	1	0	2	0	27	21	103	0
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	135	0	0	0	0	0	0	81	0	0	54
Nombre de salariés accompagnés	919	68	24	47	40	55	32	53	118	377	105
Nombre de CDDI en ETP	342	25,7	9,2	16,7	19,0	17,7	13,3	17,3	41,2	151,6	30,5
Nombre d'ETP permanents	130	10,6	5,6	6,8	7,1	7,1	2,3	7,9	14,2	57,0	11,8

*Le bilan des Brigades Nature Gers n'était pas finalisé à la date de rédaction de ce rapport.

En 2023, trois structures ont rejoint le groupement des Brigades Nature :



En mars 2023, l'association Avenir, en redressement judiciaire, est reprise par le Groupe SOS sur décision du Tribunal de Clermont-Ferrand. Créée en 1988 à Riom, elle œuvrait dans les secteurs de l'Insertion par l'Activité Économique, du soutien au logement et dans la réinsertion des personnes condamnées et la prévention de la récidive. **Depuis mars 2023, ces activités sont exercées sous le nom des Brigades Nature Puy-de-Dôme.** Elles sont conservées dans leur ensemble, avec le même objectif d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi dans le retour à la citoyenneté et à la vie active. Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) se recentrent sur l'économie circulaire et l'aménagement et l'entretien d'espaces verts et espaces naturels.



En janvier 2023, Territoire Action Emploi 32, une association loi 1901 relevant de l'économie sociale et solidaire, rejoint le Groupe SOS. La section Espaces Verts de son atelier et chantier d'insertion constitue les Brigades Nature Gers.



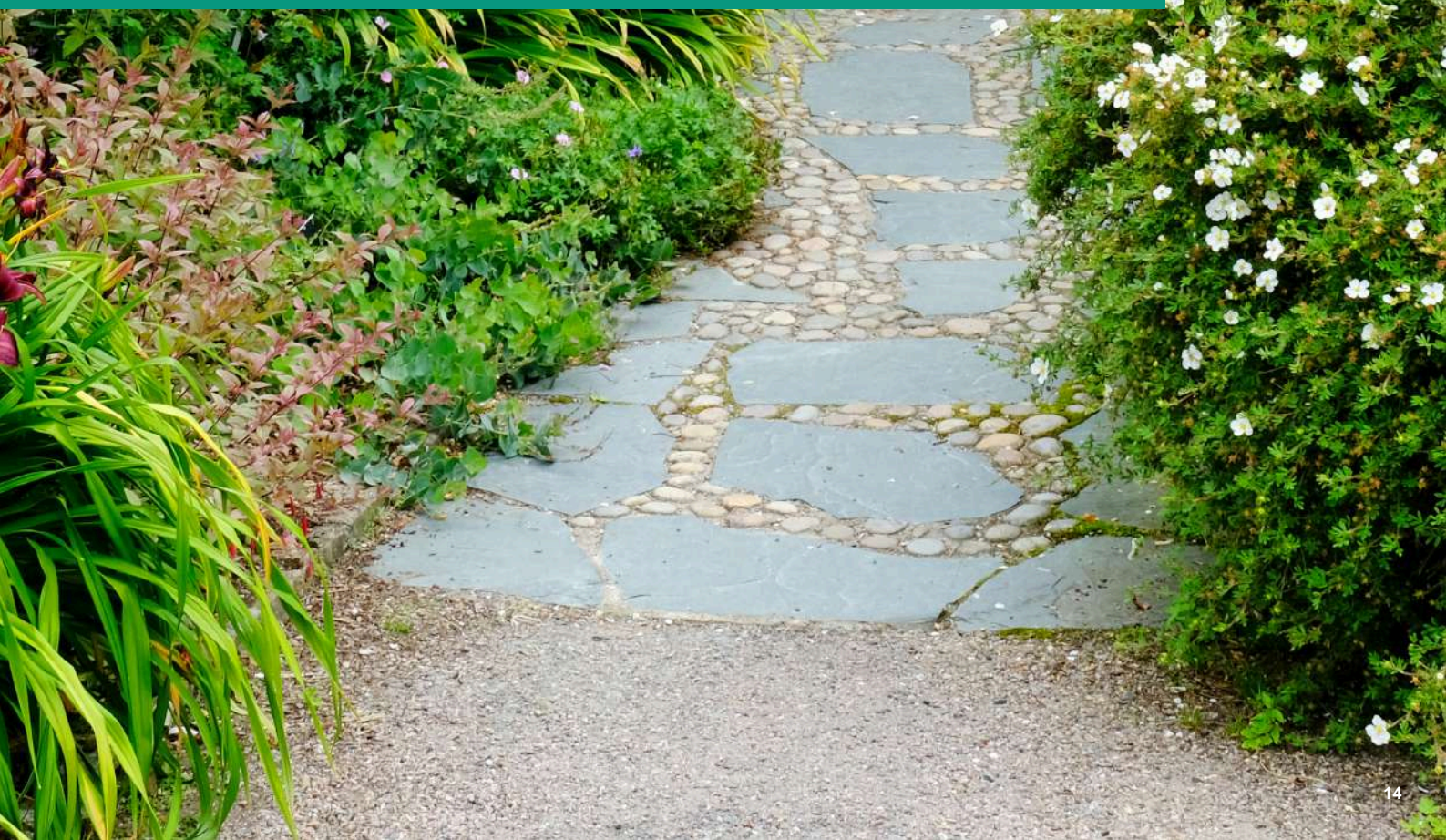
En novembre 2023, le Groupe SOS et les Moutons de l'Ouest, entreprise spécialisée dans l'éco-pâturage, signent un accord sur la prise de participation majoritaire du Groupe SOS dans Les Moutons de l'Ouest.



Basés en Loire-Atlantique, près de Nantes, Les Moutons de L'Ouest proposent aux collectivités et entreprises des prestations d'éco-pâturage, d'animation et de sensibilisation à l'environnement, avec cinq bergers gérant un cheptel de 1 300 moutons. Leur activité s'appuie sur une pratique séculaire qui compte de nombreux avantages en termes de biodiversité, d'amélioration du cadre de vie et de suppression des produits phytosanitaires. Les Moutons de l'Ouest rejoignent le groupement d'entreprises du paysage labellisées des Brigades Nature.



BILAN PAR STRUCTURE



BRIGADES NATURE

Ain
GroupeSOS

Présentation générale

A propos

Les Brigades Nature de l'Ain utilisent les chantiers environnementaux auprès des collectivités, entreprises et particuliers sur les territoires de Belley et d'Ambérieu en Bugey comme des supports et tremplins vers le retour à l'emploi. Les effectifs de la structure sont composés de :

- 7 Encadrants Technique en Insertion (ETI) encadrants chargés de la gestion des chantiers
- 2 Conseillère en Insertion Professionnel (CIP) qui accompagne les salariés en insertion dans leur parcours de retour vers l'emploi
- 1 Infirmière Agent de Santé qui accompagne les personnes afin de lever les freins liés à la santé
- 1 assistante administrative et commerciale
- 1 directeur
- Jusqu'à 40 salariés accompagnés en fil active avec des contrats de 4 mois renouvelables jusqu'à 24 mois.

Mission

Recrutement et l'accompagnement de personnes dépourvues d'emploi et ayant des difficultés particulières avec l'accès au marché du travail, en vue de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle.

Nous utilisons comme supports les chantiers environnement tels que :

- Entretien et création des espaces verts
- Entretien et sauvegarde des espaces naturels et touristiques
- Divers actions environnementales (dépôts sauvages, débarras, ...)
- Collecte, tri et recyclage (papiers, cartons, polystyrène)
- Déconstruction et débarras de bâtiments
- Nettoyage de voirie

Accompagnement dans les démarches de soins des personnes en situation de précarité par une Infirmière – Agent de Santé – Coordinatrice de soins.

Partenaires institutionnels

- L'État : aide aux postes et subvention pour le développement et les investissements dans le cadre du FDI
- La Région Auvergne Rhône-Alpes : Subvention pour l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel et subvention pour le développement et les investissements
- Le Conseil Départementale de l'Ain : Aide aux postes, subvention pour l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel, subvention pour le dispositif « Infirmier - Agent de santé » Subvention pour le dispositif « Infirmier - Agent de santé »
- L'Agence Régionale de Santé : Subvention pour le dispositif « Infirmier - Agent de santé » : Subvention pour le dispositif « Infirmier - Agent de santé »
- Union européenne - programme Leader : subvention pour le développement et les investissements

Les chiffres clés 2023

68 personnes accompagnées (2 femmes, 66 hommes)

21 salariés en insertion BRSA

32 personnes sont sorties, dont 6 dans les trois premiers mois de contrat et 3 vers un emploi durable, 1 vers un emploi de transition et 4 en sorties positives.

Les publics en insertion

Contrat à Durée Déterminée en Insertion (CDDI) d'une durée hebdomadaire de 28h à 35h.

Les contrats initiaux étant de 4 mois, les suivant peuvent varier de 4 à 6 mois dans la limite de 24 mois d'accompagnement.

Contrat à Durée Indéterminée en Insertion (CDII) d'une durée hebdomadaire de 28h.

Pour l'année 2023, nous avons un conventionnement de 26 ETP pour une réalisation finale de 25,71 ETP.

- Répartition du public :

- 21 personnes BRSA soit 31 %
- 29 personnes – 26 ans soit 43 %
- 13 personnes + 50 ans soit 19 %
- 4 personnes RQTH soit 6 %
- 8 personnes issues des QPV soit 12 %

Modalités d'accompagnement :

Le recrutement est réalisé par la CIP en collaboration avec les ETI du secteur concerné. Au moment de la signature du contrat, la CIP relie avec le salarié les différents documents (le règlement intérieur, droit à l'image, RGPD, ...) et procède à la visite des locaux. Le jour de l'embauche, chaque salarié reçoit son pack d'équipement de travail (chaussures, pantalon, gants, gilet de signalisation, ...)

A la fin de la période d'essai un bilan tripartite (Salarié, CIP, ETI) est fait. A l'issue de celui-ci un contrat d'objectif est signé avec le salarié. Par la suite des entretiens mensuels sont effectués et plus si besoins en fonction des avancées et des objectifs mis en œuvre.

Bilan opérationnel

Formations

Au cours de leurs parcours, 62 personnes ont bénéficié de formations dont :

- 4 formations qualifiantes
- 58 formations savoirs de base certifiantes

12 personnes ont effectué une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).

Sorties :

32 personnes sont sorties dont 6 personnes dans les 3 premiers mois de contrat dont :

- 3 vers 1 emploi durable
- 1 vers un emploi de transition
- 4 en sorties positives

Bilan financier

Total produits en milliers d'€	1 557
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	719
<i>dont CA Espaces Verts/Naturels</i>	719
<i>dont CA Bâtiment</i>	0
<i>dont CA Autres activités ACI</i>	0
Dont Autre Chiffre d'Affaires	0
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	0
Nombre de salariés accompagnés	68
Nombre de CDDI en ETP	25,7
Nombre d'ETP permanents	10,6



BRIGADES
NATURE
Alpes-de-Haute-Provence
GroupeSOS

Présentation générale

Les Brigades Nature Alpes de Haute Provence sont une association à but non lucratif, créée en 2000, afin de répondre à deux problématiques :

- L'insertion de personnes éloignées de l'emploi,
- L'entretien et l'aménagement d'espaces naturels.

En 2017, les Brigades Nature Alpes de Haute Provence ont rejoint le Groupe SOS.

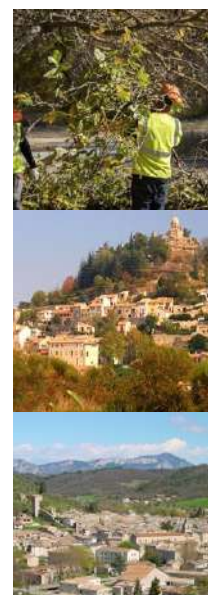
Mission

- Un axe social en participant au retour à l'emploi de personnes en situation d'exclusion
- Un axe économique dans la mesure où il vise à répondre à des besoins locaux émergents
- Un axe environnemental par l'entretien préventif du patrimoine naturel

Des services d'entretien et de valorisation du bien collectif

Les Brigades Nature Alpes de Haute Provence proposent des prestations de services à des collectivités territoriales, des établissements publics et des particuliers pour l'entretien préventif et curatif des zones naturelles et pour la réhabilitation du petit patrimoine bâti.

Nous intervenons généralement dans le champ non mécanisé ou pour des chantiers à accès difficiles. Nos actions sont ainsi complémentaires à celles des entreprises locales d'espaces verts et de maçonnerie.



Notre activités

Accompagnement des parcours individuels pour une insertion sociale et professionnelle des publics éloignés du marché de l'emploi dans le domaine de l'entretien et l'aménagement des espaces verts et milieux naturels.

Actions de sensibilisation à l'environnement, entretien préventif et curatif des zones naturelles et réhabilitation du petit patrimoine bâti.

Nos partenaires



Nombre de salariés

L'effectif du personnel se compose en moyenne de 30 salariés, avec 8 postes de permanents représentant 5,6 ETP.

Personnel administratif :

- Un directeur en CDI, 151,66 heures/mois, 1 ETP
- Une directrice adjointe en CDI, 151,66 heures/mois, 0,41 ETP (départ mai)
- Une assistante d'accompagnement en CDI, 136,5 heures/mois, 0,62 ETP (départ août)
- Une accompagnatrice socioprofessionnelle en CDI, 104 heures/mois, 0,68 ETP
- Une assistante de gestion en CDI, 151,66 heures/mois, 1 ETP

Total 5 personnes

Encadrement technique pédagogique et social :

- Un encadrant technique secteur Riez - Espaces Verts en CDI, 151,66 heures/mois, 1 ETP
- Un encadrant technique secteur Forcalquier - Espaces Verts en CDI, 151,66 heures/mois, 1 ETP
- Un encadrant technique secteur Forcalquier - Espaces Verts en CDI, 151,66 heures/mois, 0,16 ETP (départ février)

Total 4 personnes

Personnel administratif

Poste	Contrat	ETP
1 Directeur	CDI	1
1 Directrice adjointe	CDI	0,41 Départ mai
1 Assistante d'accompagnement	CDI	0,62 départ aout
1 Accompagnatrice Socio-professionnelle	CDI	0,68
1 Assistante de gestion	CDI	1

Encadrement technique, pédagogique et social

Poste	Contrat	ETP
1 Encadrant technique secteur Riez Espace verts	CDI	1
1 Encadrant technique secteur Forcalquier Espaces verts	CDI	1
1 Encadrant secteur Forcalquier Espaces verts	CDI	0,16 départ fév

Les chiffres clés 2023

24 contrats CDDI pour 9,18 ETP

29 entretiens d'embauche dont 14 avec des BRSA

50% de sorties positives

9 mois de durée moyenne de contrats

Total du personnel en insertion :

24 contrats Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) ont été engagés sur des postes de salariés polyvalents - agents d'entretien de zone rurale sur 2023 – soit 9,18 ETP

2 zones de recrutement : Riez/Bas-Verdon et Forcalquier et ses environs



Employeur spécifique d'insertion

L'embauche des salariés en insertion est réalisée tout le long de l'année, selon les disponibilités des postes : 18 postes disponibles, 6 pour l'équipe de Riez/Bas-Verdon, 12 pour l'équipe de Forcalquier. La vigilance se porte au moment de l'embauche sur l'éligibilité de la personne au contrat d'insertion, son projet de vie, son projet professionnel, son lieu de résidence, la mixité du public (hommes et femmes, RSA, ASS, DELD, Jeunes, Réfugiés, PPSMJ...). L'équilibre entre jeunes et moins jeunes, pour veiller à constituer des équipes harmonieuses et capables de travail collectif. Le travail à l'extérieur est favorable à la création de liens, mais les difficultés dues au climat, au bruit permanent des machines, aux risques liés à leur utilisation peuvent rapidement nuire au bon fonctionnement et à la sécurité du chantier.

Les salariés polyvalents en contrat CDDI, ont comme chaque année participé et produit en situation réelle des chantiers divers : débroussaillage, élagage, création et entretien de sentiers, de canaux, reprise ou création de murets en pierre sèche, nettoyage manuel de chantiers, activités du bâtiment... La saisonnalité, les intempéries qui nous interdisent l'accès aux lieux d'intervention gênent la production et empêchent de répondre aux commandes dans les délais et aux dates prévues. Le début de l'hiver est difficile à organiser du point de vue du chantier. Cette année, un grand nombre de ces journées a été utilisé pour réaliser les formations collectives (SST3, savoirs de base, ...). L'accompagnateur à l'emploi profite aussi davantage de cette période pour travailler sur les parcours personnels des salariés, mettre en place des formations collectives.

Il a été vérifié de nombreuses fois, qu'une équipe constituée de personnes aux profils différents favorisait l'harmonie. Bien rares sont ceux qui mettent en avant la difficulté de certains chantiers, difficultés techniques, climatiques ; et lorsque les intempéries les éloignent plusieurs jours consécutifs des chantiers, ils disent leur plaisir dès qu'ils reprennent l'activité, même si « c'est dur » parfois. Au cours de l'année, des réunions d'équipe mensuelles, des rencontres formatives, des réunions de régulation, de bilans collectifs sont organisés. Par ailleurs, de nombreuses visites de chantier sont réalisées par les permanents, rencontres collectives et individuelles, difficilement réalisables autrement pour cause de manque de mobilité des salariés et de l'éloignement des lieux de résidence (notamment pour l'équipe Bas-Verdon).

En juin 2023, notre local de Riez a été cambriolé, ce qui a entraîné des difficultés d'organisation, de gestion des équipes, des chantiers en retard et des investissements de remplacements en partie couverts par notre assureur. Autre fait marquants en 2023 : nous avons été contraints de quitter le territoire de Riez fin décembre, faute de vivier suffisant pour pouvoir assurer le roulement d'une équipe. Par ailleurs, le développement économique ne s'est pas déroulé comme prévu. Les bénéficiaires ont eu de grosses difficultés de mobilité, d'addiction et donc d'employabilité. Les sorties dynamiques à Riez étaient très faibles et totalement en deçà des objectifs conventionnels. Rester à Riez aurait aggravé les difficultés structurelles : nous avons donc dû prendre la juste décision de recréer une équipe à Manosque et de trouver un local à proximité des bénéficiaires.

Le conventionnement des Équivalents Temps Plein prévu en 2023 était de 12 ETP pour les salariés CDDI. Les difficultés de recrutement n'ont pas permis d'atteindre ces objectifs (9,18 ETP réalisés).

Accompagnement socioprofessionnel de 9,18 ETP salariés en insertion

L'objectif du conventionnement pour cette année était de 12 ETP. Les secteurs de recrutement des salariés de la structure se trouvent sur deux secteurs du département : Forcalquier et Riez/Bas-Verdon. Le secteur du Bas-Verdon ne bénéficie pas d'un tissu social et économique très important et la population en difficulté d'emploi y est plus fortement représentée. En 2023, sur Riez et Forcalquier les recrutements de CDDI ont été difficiles. L'activité espaces verts n'attire pas tout le monde du fait de l'engagement physique qu'elle nécessite. D'autre part, le vivier de personnes éligibles à Riez est restreint et les problèmes de mobilité viennent aggraver la situation. C'est ce qui nous a poussés à nous relocaliser sur l'axe économique et démographique du département, notamment Manosque, où l'activité espaces verts est plus dynamiques avec une plus forte densité des populations éloignées de l'emploi.

Fonction Formation

La réforme de la formation a considérablement favorisé les financements de projets de formation en 2020 et 2021, notamment avec l'instauration du PIC IAE.

Les actions de formation particulières :

- Plan de formation annuel prévu
- Diagnostic des besoins individuels en fonction des étapes du parcours de chacun
- Développer des actions différentes et complémentaires
- Former aux compétences clés et savoirs de base
- Former à la SST l'intégralité du personnel
- Formaliser les métiers de la convention collective pour mieux fixer les possibilités d'évolution des salariés
- Valoriser les actions de formation organisées en interne (fiches action, feuilles de présence, attestations de compétences)
- Accompagnement aux permis B
- Habilitations électriques des encadrants
- Réactualisations des CACES des encadrants

Le plan de formation prend en compte les salariés polyvalents et les permanents. Les encadrants techniques et les salariés polyvalents comme chaque année suivent une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail). De façon plus générale, l'acquisition de nouvelles compétences reste un levier important à l'insertion professionnelle. Une importante majorité de salariés polyvalents ont un niveau inférieur ou égal au niveau CAP, BEP. Tout aussi importante, la professionnalisation des acteurs : formations dispensées par différents organismes (Chantier École, MSA, Boyer Formation, Émergence PACA, DLA Collectifs) au profit des permanents, pour consolider et acquérir les compétences indispensables à l'exercice quotidien de leur métier, à l'adaptation structurelle et conjoncturelle du chantier d'insertion.

En 2023, nous avons donc organisé les ateliers collectifs suivants :

- 27/02 Atelier - Accès aux droits par la MSA de Manosque - 3H (14 salariés)
- 13/03 Atelier - Prévention sécurité par la MSA de Manosque - 3H (14 salariés)
- 20/03 Atelier - Prévention nutrition santé par la MSA de Manosque - 4H (14 salariés)
- 04/04 Atelier - Confiance /estime de soi à Forcalquier - 3H (12 CDDI)
- 18/04 Atelier - Confiance /estime de soi à Forcalquier - 2H(12 CDDI)

Formations des permanents

Nos permanents sont également bénéficiaires de formations en 2023 :

- CACES Minipelle R482 par Boyer Formation - 35h - 2 salariés
- CACES Nacelle R486 Cat.B par Boyer Formation - 21h - 2 salariés
- Biodiversité et protection des espaces naturels par le Groupe SOS Transition écologique - 21h - 1 salarié
- Les bases de la communication non violente par la Coop CNV - 42h - 1 salarié
- Précarité et santé mentale par Prisme - 14h - 2 salariés
- Master Responsable d'entreprise sociale par Arobase Toulon - 126h - 1 salarié
- Titre professionnel Secrétaire assistance par ADF Formation - 360h - 1 salarié

L'immersion

La période de mise en situation en milieu professionnel a plusieurs vocation : permettre de découvrir un métier ou un secteur professionnel pour un salarié n'en étant qu'au début de son projet d'accès à l'emploi ; confirmer un projet professionnel. Il s'agit ici de valider ou non un métier par la confrontation aux conditions réelles d'exécution de la profession, souvent les représentations « fantasmées » d'un métier tombe lors de la PMSMP. Enfin, l'immersion peut permettre d'initier une démarche de recrutement. En 2023, les immersions suivantes ont été réalisées :

- Agent d'entretien espaces verts à la Mairie de Montagnac-Montpezat - 56h du 13/02/2023 au 24/02/2023
- Agent d'entretien espaces verts au Domaine Clos Devançon à Gréoux-les-Bains - 56h du 27/04/2023 au 11/05/2023

Une PMSMP a permis à un salarié en insertion de signer un CDI dans une exploitation agricole.

Les sorties dynamiques

Résultats d'insertion dans l'emploi

15 sorties dont 12 retenues:

- 3 sorties dans l'emploi durable(CDI, CDD de plus de 6 mois – hors SIAE et contrats aidés-,création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) - 25%
- 2 sorties dans l'emploi de transition (CDD de moins de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) soit 16,67%
- 1 sortie positive (formation, embauche par une autreSIAE, autres sorties reconnues commepositives) soit 8,33%
- **6 sorties dynamiques soit 50%**

Une 7ème sortie dynamique (non comptabilisée) concerne un bénéficiaire du RSA et a permis son emploi en CDDI dans une autre SIAE (RHP).

La fonction production nourrit des objectifs multiples, tels que :

- Rechercher l'équilibre financier pour la pérennité de la structure,
- Valoriser le travail et les personnes,
- Entretenir l'environnement et le bien collectif,
- Valoriser le territoire,
- Rechercher de nouvelles activités.

L'équilibre entre la fonction de production et la fonction d'accompagnement est recherché sans cesse. L'amélioration des parcours des salariés nécessite un accompagnement individualisé de qualité mais aussi, à travers la reprise d'une activité, la reconstruction du lien social, l'acquisition de nouveaux savoir-faire, de nouvelles relations : employeur/employé, contact avec l'équipe, les clients, qui concourent à une amélioration des savoir-être.

La recherche de chantiers, la fidélisation des clients, la rédaction et le suivi des devis, les recherches et réponses aux appels d'offre, la réflexion sur de nouvelles activités sont des actions permanentes des encadrants de la structure.

L'année 2023 a été une année de restructuration avec le départ de la directrice adjointe, la démission d'un encadrant technique, le licenciement économique d'une assistante administrative, le recrutement d'un nouveau directeur, la scission avec Brigades Nature Rhône qui conserve l'entité ERA, le transfert d'activité via un apport partiel d'actif vers la structure PAGES renommée « Brigades Nature Alpes de Haute Provence », les règlements amiables mais coûteux des différends avec d'anciens salariés... Un cambriolage à Riez au mois de juin de tout l'équipement (valeur 17k€) a également contribué aux difficultés matérielles et organisationnelles. On peut également souligner des difficultés de recrutement tant au niveau des encadrants qu'au niveau des salariés en insertion avec une baisse manifeste des orientations et des prescriptions. L'équilibre financier reste encore inatteignable, faute de personnel suffisant pour réaliser les objectifs de chiffre d'affaires.

Néanmoins, nous avons pu faire évoluer un de nos salariés en insertion à un poste d'assistant technique en vue qu'il devienne encadrant technique. Nous avons réussi à trouver une bonne implantation à Manosque. Nous avons rétabli la confiance avec nos partenaires financiers, l'État, la Région et le Département. Les communes de Forcalquier, de Manosque et bien d'autres renforcent peu à peu leur soutien. De nouveaux clients ont été démarchés et offrent de belles perspectives de chiffre d'affaires et donc d'insertion notamment ERILIA, Les Mées, Peyruis, SNCF, Coopérative forestière, CNPF, l'ONF... Des marchés publics sont en instance de réponse (Sentiers pour le département, Eco campus...)

En 2023, nos prestations totales auprès des différents commanditaires s'élèvent à 218 232 € (contre 208 610 € en 2022, 273 342 € en 2021, 227 147 € en 2020 et 165 468 € en 2019).

Bilan financier

Total produits en milliers d'€	569
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	218
<i>dont CA Espaces Verts/Naturels</i>	218
<i>dont CA Bâtiment</i>	0
<i>dont CA Autres activités ACI</i>	0
Dont Autre Chiffre d'Affaires	13
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	0
Nombre de salariés accompagnés	24
Nombre de CDDI en ETP	9,2
Nombre d'ETP permanents	5,6

Le stratégie de développement des Brigades Nature Alpes de Haute-Provence vise à :

- Répondre aux enjeux locaux (publics concernés et besoins collectifs environnementaux)
- Développer les partenariats, le soutien par des fondations d'entreprise, du mécénat.
- Participer à des manifestations organisées par les collectivités locales ou autres
- Faire connaître l'activité de Brigades Nature Alpes de Haute Provence auprès des mairies, communautés de communes, des centres de vacances, des écoles et collèges par des plaquettes, des envois de courrier en mailing, du marquage sur les véhicules
- Adhérer à divers organismes en rapport avec la structure d'insertion :
 - COORACE - réseau de l'IAE qui permet le travail en commun avec d'autres structures IAE et l'échange de pratiques
 - Chantier École
 - UDE 04 - réseau d'entrepreneurs du département, organisateur de rencontres et de formations
- Rencontre et prendre des contacts auprès des élus territoriaux, maires, présidents de communautés de communes, des organismes semi-publics et privés (déplacements assurés par la directrice et le coordinateur, responsable d'exploitation)
- Développer des outils de promotion : mise à jour des plaquettes de communication, montage de documents publicitaires, création de lettres d'information, création d'un fichier client numérique
- Développer de nouvelles activités (diversification des travaux afin de répondre aux besoins des commanditaires), en organisant de nouveaux acquis aux permanents, de nouvelles compétences (permis nacelle, ...)
- Professionnaliser les salariés permanents (réunions, formations...)
- Créer des formations internes certifiantes (AFEST)

Un chantier d'insertion support de développement local

Structure d'Insertion par l'Activité Économique, les Brigades Nature Alpes de Haute Provence mettent en pratique les préceptes du développement durable en poursuivant un objectif de développement basé sur l'équité sociale, la viabilité écologique et l'efficacité économique. Les chantiers sont reconnus d'utilité sociale. Ils ont pour vocation première de favoriser l'insertion durable, sociale et professionnelle de ses employés. Nous proposons un parcours d'insertion à des publics prioritaires inscrits dans le cadre de services de mise en valeur et d'entretien patrimonial en direction des collectivités territoriales et des particuliers. Notre action participe d'une volonté commune de contrecarrer sur notre territoire les effets de l'exode rural, de la diminution des agropasteurs, des pressions anthropiques infligées à l'environnement.

BRIGADES

NATURE

Hautes-Alpes

GroupeSOS

Présentation générale

Les Brigades Nature des Hautes-Alpes se donnent pour mission de valoriser les personnes et les territoires grâce à une mise en situation de travail, à travers des activités multiples :

- Entretien et aménagement de cours et points d'eau ou de sentiers de randonnée,
- Services de gestion et d'entretien des espaces naturels et forestiers
- Restauration ou entretien du patrimoine bâti.



Activités

L'activité des Brigades Nature Hautes-Alpes s'articule autour de trois axes :

- Un axe social, en participant au retour à l'emploi de personnes en situation d'exclusion
- Un axe économique, dans la mesure où elles visent à répondre à des besoins locaux émergents
- Un axe environnemental par l'entretien préventif du patrimoine naturel

L'objectif du chantier d'insertion en espaces verts

Le chantier d'insertion en espaces verts s'appuie sur une activité de production : l'entretien, l'aménagement ou la création d'espaces verts en milieu urbain ou nature, la sensibilisation à l'environnement, l'entretien préventif et curatif de zones naturelles, la réhabilitation du petit patrimoine bâti et un service Équidés. A travers cette activité, les salariés vont acquérir une expérience et une formation en espaces verts qui vont leur permettre d'accéder à l'emploi par la suite.

Ce chantier d'insertion est reconnu d'utilité sociale.

Partenaires

- Ministère du travail et de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
- Directe Provence Alpes Côte-d'Azur : Unité départementale 05
- Conseil Régional Provence Alpes Côte-d'Azur
- Département des Hautes Alpes
- Réseau chantier école
- Commune de Gap
- Fondations diverses (Vinci, FAPE, FFB)
- Mutuelle sociale agricole
- Cap emploi
- France Travail

Présentation de l'équipe

Personnel administratif

Poste	Contrat	ETP
1 Chargée de développement accompagnement	CDI	0,50
1 Assistante gestion	CDI	0,40
1 Directeur	CDI	1
1 Accompagnatrice Socio-professionnelle	CDI	0,70
1 Assistant accompagnement	CDI	0,57

Encadrement technique, pédagogique et social

Poste	Contrat	ETP
1 Coordinateur/agent de développement	CDI	0,50
2 Encadrants techniques espaces verts	CDI	2
1 Encadrant technique service Equidé	CDI	1
1 Encadrant technique Bâtiment	CDI	1



Des services d'entretien et de valorisation du bien collectif

Les Brigades Nature Hautes Alpes proposent de la prestation de service à des collectivités territoriales, des établissements publics et des particuliers pour l'entretien préventif et curatif des zones naturelles. Nous intervenons généralement dans le champ non mécanisé ou pour des chantiers à accès difficiles. Nos actions sont ainsi complémentaires de celles des entreprises locales d'espaces verts et de maçonnerie.

Des équipes mobiles constituées d'agents d'entretien « salariés polyvalents » en contrats de travail CDDI interviennent sur un champ d'actions variées :

- Travaux forestiers : dépressage, abattage, élagage, débroussaillage, plantation, débusquage, traitement des rémanents par broyage, travaux sylvicoles, création de sentiers (ouverture, entretien, balisage), création de passerelles.
- Travaux en rivières et canaux : renforcement des berges (fascinage, tressage), pose de seuil en bois, entretien de la ripisylve, gestion des embâcles, aménagement piscicole, restauration et entretien des canaux d'irrigation.
- Missions d'entretien aux abords des quartiers d'habitat social : enlèvement de déchets verts, débroussaillage, broyage, élagage de grande hauteur, démontage et abattage délicat, taille de haie, taille de formation d'arbres d'ornement, création de massif, déneigement.
- Service équidé : débardage forestier et en rivière par traction animale, portage (bagages, en refuges, matériaux, et matériel).
- Animation, balades à calèche, balades à traîneau, collectes hippomobiles...
- Modules de formation « Approche des équidés - initiation à la traction animale ».

Équipe Bâtiment : vers la création d'une Entreprise d'Insertion

Depuis sa création en 2021, l'équipe maçonnerie ne cesse de remplir ses objectifs tant sur l'accompagnement que sur la réalisation de chantiers.

Elle intervient de façon régulière auprès des particuliers qui y voient une alternative à l'entreprise dite classique.

La qualité des prestations restant la meilleure publicité pour l'équipe et ayant conduit à son succès, les Brigades Nature Hautes-Alpes font le choix de créer une Entreprise d'Insertion qui permettra d'augmenter le champ d'activité mais surtout de proposer aux salariés en Insertion des formations qualifiantes, gages d'un retour vers l'emploi durable.

Le chantier d'insertion, support du développement local

Structure d'Insertion par l'Activité Économique, les Brigades Nature Hautes-Alpes s'efforcent de mettre en pratique les préceptes du développement durable, en poursuivant des objectifs d'équité sociale, de viabilité écologique et d'efficacité économique.

Reconnues d'utilité sociale, elles ont pour vocation première de favoriser l'insertion durable, sociale et professionnelle de ses employés.

Les objectifs de la fonction de production :

- Rechercher l'équilibre financier pour la pérennité de la structure
- Valoriser le travail et les personnes,
- Entretenir l'environnement et le bien collectif,
- Valoriser le territoire,
- Rechercher de nouvelles activités.

L'équilibre entre la fonction de production et la fonction d'accompagnement est recherché sans cesse.

La recherche de chantiers, la fidélisation des clients, la rédaction et le suivi des devis, les recherches et réponses aux appels d'offre, la réflexion sur de nouvelles activités sont des actions permanentes pour les encadrants de la structure.

En 2023, nos prestations réalisées auprès de commanditaires variés totalisent un CA de 432 000 €.

La relance de l'activité des équidés et la création de la nouvelle équipe « Bâtiment » en 2023 était un pari et avait nécessité de l'investissement tant sur les moyens humains que matériel. A ce jour, le constat de ces activités est positif.



Les chiffres clés 2023

47 personnes accompagnées

12 sorties retenues dont 1 sortie dans l'emploi durable, 3 sorties dans l'emploi de transition et 8 sorties positives

10,45 mois de durée moyenne de passage dans la structure

Le parcours d'insertion moyen dure un an, afin de découvrir l'activité au long des quatre saisons et d'avoir le temps nécessaire pour commencer à regarder devant soi. Il se déroule en différentes étapes.

Le recrutement des salariés des Brigades Nature Hautes-Alpes est soumis à l'étude de l'éligibilité des demandeurs d'emploi à l'IAE. Les candidats sont recommandés par les partenaires prescripteurs (France Travail, mission locale, prescripteurs agréés). Les candidatures sont étudiées en fonction du projet, de la motivation de la personne et de la pertinence d'un passage à Brigades Nature Hautes-Alpes dans le parcours individuel. Les personnes se voient alors proposer un contrat de travail, en CDDI, pour 28 heures par semaine.

Sur le chantier, la personne est sous la responsabilité d'un encadrant technique, qui encadre et forme les salariés en espaces verts. Avec la conseillère en insertion professionnelle, elle travaille à la détection des freins au retour à l'emploi. Une vigilance particulière sur la présence régulière, le respect des horaires, le respect des règles de sécurité, l'aptitude à la vie en groupe et au travail en équipe du/de la salariée en insertion est portée. La conseillère en insertion se met également en lien, le cas échéant, avec les référents sociaux (hébergement, santé, ...), afin d'avancer sur les problématiques sociales.

Employeur spécifique d'insertion

Chaque salarié.e bénéficie d'un accompagnement individuel. Partant de la conviction que « nul n'est inemployable », notre structure propose des solutions concrètes pour embaucher ceux qui sont exclus de l'emploi. Ces emplois temporaires sont assortis d'un accompagnement spécifique et de formations. Elles procurent un « sas », grâce auquel les individus peuvent retrouver des habitudes de travail, régler leurs difficultés personnelles (logement, santé, isolement, addictions, accidents de parcours, confiance en soi, aptitude à créer un réseau), étude des besoins en formations.

Le ou la salarié.e bénéficie également d'un accompagnement collectif, sous la forme d'ateliers ayant pour thème par exemple : le travail, la relation de l'individu au sein d'un groupe, le savoir-être, les parcours professionnels, la mobilité, l'expression orale, la préparation aux entretiens d'embauche, l'image de soi, la mobilité, les techniques de recherche d'emploi.

Le travail concernant le projet professionnel à moyen et long terme, le CV, la mise en place de stages en entreprise, la mise en place de sessions de formation, seront abordées de manière individuelle et collective.

L'embauche des salariés en insertion est réalisée tout au long de l'année, selon les disponibilités des postes : 18 postes disponibles, 6 pour l'équipe entretien des espaces verts, 6 pour l'équipe du service Équidés et 6 pour l'équipe du bâtiment.

Bilan insertion

Au moment de l'embauche l'éligibilité de la personne au contrat d'insertion est vérifié : projet personnel, projet professionnel, lieu de résidence, mixité du public (hommes et femmes, RSA, ASS, DELD, Jeunes, Personnes Placées Sous-Main de Justice), équilibre entre jeunes et moins jeunes pour constituer des équipes harmonieuses et capables de travail collectif. Il a été vérifié de nombreuses fois que des profils différents favorisait l'harmonie des équipes.

En 2023, les salariés polyvalents en contrat CDDI ont produit des chantiers divers : débroussaillage, élagage, création et entretien de sentiers, de canaux, reprise ou création de murets en pierre sèche, nettoyage manuel de chantiers, réalisation de passerelles en forêt...

47 personnes accompagnées	Hommes	Femmes	Total	% par rapport au total
1. Caractéristiques des personnes accompagnées				
Personnes sans emploi non inscrites à Pôle Emploi	7	1	8	17, 02%
DE inscrits depuis moins d'un an	23	3	26	55, 32%
DE inscrits de 1 an à moins de 2 ans	5	0	5	10, 64%
DE inscrits plus de 2 ans	7	1	8	17, 02%
Total	42	5	47	100 %
2. Répartition par tranche d'âge				
Jeunes (moins de 26 ans)	15	1	16	34, 04%
Personnes de 26 à 50 ans	23	2	25	53, 2%
Plus de 50 ans	4	2	6	12, 76%
Total	42	5	47	100 %
3. Répartition des allocataires de minima sociaux				
RSA	18	0	18	38, 30%
ATA	0	0	0	0%
ARE	2	0	2	4, 26%
AAH	0	1	1	2, 12%
ASS	0	2	2	4, 26%
Aucune ressource	22	2	24	51, 06%
Total	42	5	47	100 %
4. Autres caractéristiques				
Personnes reconnues travailleur handicapé	1	4	5	10, 63%
Personnes sous-main de justice	0	0	0	0%
Personnes relevant des QPV	0	0	0	0%
Total	1	4	5	10,63 %
5. Répartition par niveau de formation				
Niveau de formation VI	0	1	1	2, 12%
Niveau de formation V bis	0	0	0	0%
Niveau de formation V	2	1	3	6, 38%
Niveau de formation IV	5	3	8	17, 03%
Niveau de formation III, II et I	35	0	35	74, 47%
Total	42	5	47	100 %

Le manque de formation, la maîtrise de la langue, le manque de logement, de mobilité sont autant de freins à l'emploi.

S'ajoutent aussi pour certains des problèmes comportementaux, de rapport avec la hiérarchie, avec la société, avec le monde du travail, ou encore des problématiques d'âge, trop jeune sans expérience ou trop avancé, des personnes sans activité depuis trop longtemps, et le manque de qualification.

Les formations

• Plan de formation annuel prévu :

- o Diagnostic des besoins individuels en fonction des étapes du parcours de chacun
- o Développer des actions différentes et complémentaires
- o Former aux compétences clés et savoirs de base
- o Former l'intégralité du personnel à la SST
- o Formaliser les métiers de la convention collective pour mieux fixer les possibilités d'évolution des salariés
- o Valoriser les actions de formation organisées en interne (fiches action, feuilles de présence, attestations de compétences)

Le plan de formation prend en compte les salariés polyvalents et les permanents.

Comme chaque année, les encadrants techniques et les salariés polyvalents ont suivi une formation SST (pour ceux qui ne l'avaient pas validée).

De façon plus générale, l'acquisition de nouvelles compétences reste un levier important à l'insertion professionnelle. Une importante majorité de salariés polyvalents ont un niveau inférieur ou égal au niveau CAP - BEP.

Au-delà de l'acquisition de nouvelles compétences, c'est la reconnaissance et la formalisation de ces compétences qui ont une réelle valeur auprès des employeurs recruteurs. Chaque salarié sortant reçoit, outre les documents administratifs légaux, les attestations de formations externes comme internes.

Tout aussi important, la professionnalisation des acteurs : formations dispensées par différents organismes (Chantier École, MSA, ASFOR CCI, GRETA, DLA Collectifs) au profit des permanents, pour consolider et acquérir les compétences indispensables à l'exercice quotidien de leur métier, à l'adaptation structurelle et conjoncturelle du chantier d'insertion, à l'anticipation de son développement.

Bilan social

Points forts

- Périodes d'immersion dans les entreprises
- Accompagnement socio- professionnel renforcé en collaboration avec les partenaires : CD05, France Travail, Mission locale Jeunes, Cap Emploi, référents santé, logement
- Travail de contact et de suivi avec : DDETSP Organismes de formation, OPCO, Entreprises locales
- Très bon taux de sorties dynamiques qui confirme que nous répondons à notre projet ACI

Difficultés rencontrées

- Public très fragile et de plus en plus éloigné de l'emploi (souffrances physiques, psychologiques, conduites addictives)
- Salariés non francophones
- Absentéisme récurrent
- Salariés avec un très faible niveau scolaire, un manque de formation et de diplômes
- Difficultés de recrutements : peu de candidats sur la période estivale

Axes de développement

- Trouver des formations adaptées à chaque projet individuel des salariés
- Mise en place d'ateliers pour l'action AFEST
- Obtenir des financements pour les formations
- Partenariat renforcé avec l'entreprise (adhésion à l'UPE 05)
- Développer les conventionnements communaux

Bilan économique

Points forts

- Service Equidés : Intervention de la communauté de communes de Serre-Ponçon Val l'Avance, été à Notre-Dame du Laus. Toute l'année, animation et chantier. Animations diverses sur tout le territoire gapençais (ONF)
- Entretien de l'espace : nouvelles collectivités : Communauté de communes de Serre-Ponçon.
- Convention d'occupation du site des haras les Eméyères à GAP jusqu'en 2025 pour regrouper le service administratif, le service équidés, le service entretien des espaces naturels et le local technique pour le matériel d'entretien de l'espace et pour la formation technique.

Difficultés rencontrées

- La saisonnalité (hiver très long dans le 05) : chantiers reportés.

Axes de développement

- Recherche de nouvelles activités pour les périodes hivernales
- Créations d'ateliers « accompagnement » des personnes en parcours
- Recherche de nouveaux commanditaires
- Recherche de subventions complémentaires
- Développement de nouveau partenaires et nouveaux clients
- Professionnalisation de la communication

Bilan financier

Total produits en milliers d'€	948
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	471
<i>dont CA Espaces Verts/Naturels</i>	319
<i>dont CA Bâtiment</i>	150
<i>dont CA Autres activités ACI</i>	3
Dont Autre Chiffre d'Affaires	1
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	0
Nombre de salariés accompagnés	47
Nombre de CDDI en ETP	16,7
Nombre d'ETP permanents	6,8





les Marais du
VIGUEIRAT
Groupesos

ACI DES MARAIS DU VIGUEIRAT

Les Amis des Marais du Vigueirat : présentation générale

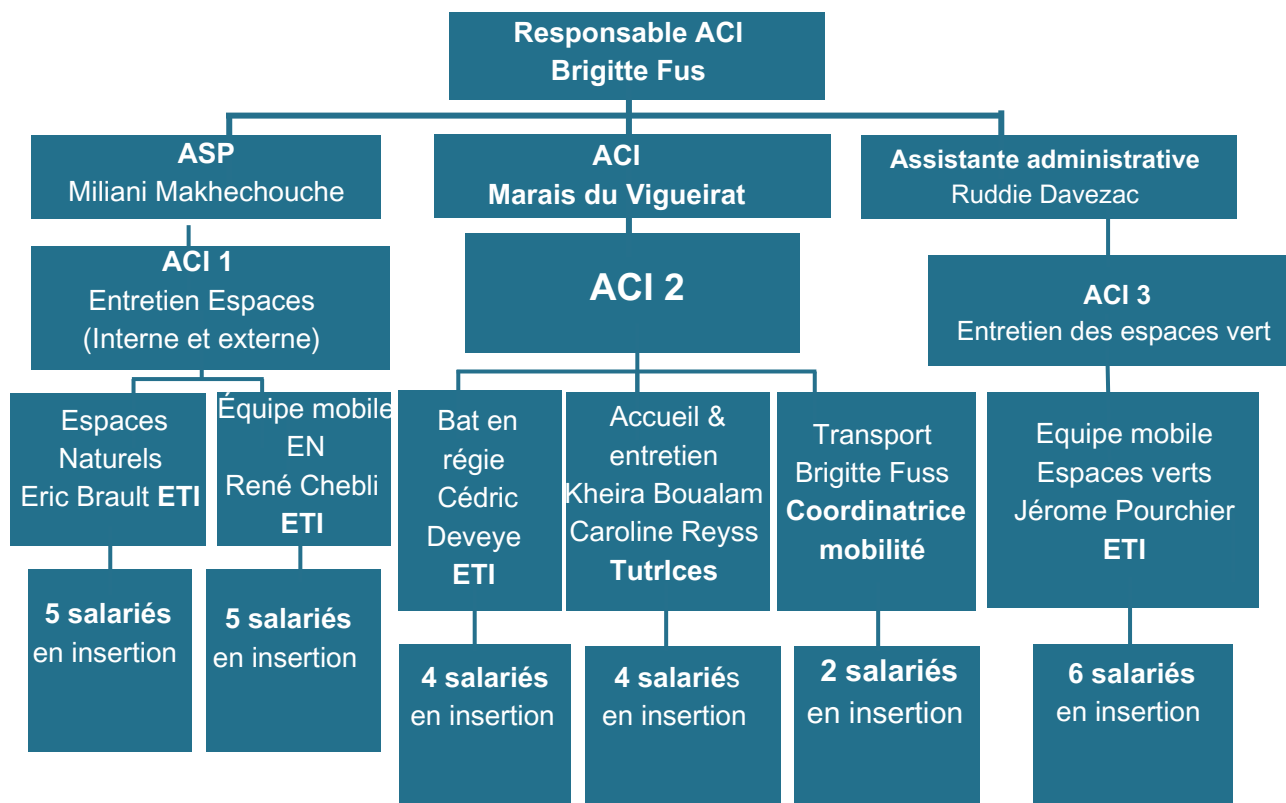
Les Amis des Marais du Vigueirat (AMV) sont une association Loi 1901 créée en janvier 2001, dont le siège social est situé à Mas Thibert (commune d'Arles). Elle assure la gestion de 1500 hectares d'espaces naturels sensibles, propriétés du Conservatoire du Littoral : Les Marais de Meyranne (271 hectares) et Les Marais du Vigueirat (1122 hectares, dont 919 hectares sont classés en Réserve Naturelle Nationale). L'action de l'association s'articule autour de trois piliers : la protection de la biodiversité, l'accueil de tous les publics et l'insertion par l'activité économique.

Depuis 2010, les AMV sont reconnus Structure d'Insertion par l'Activité Économique (S.I.A.E) et agréés par les services de l'Etat (DEETS).

La responsable de l'ACI est garante de la mise en oeuvre du projet social de l'association et a un rôle de médiation entre les différentes parties du projet global. 5 salariés permanents et 26 non permanents sont sous la responsabilité de la responsable de service en charge d'assurer l'organisation du service insertion, la coordination de l'insertion inter-services, le suivi des différentes actions d'insertion par l'activité économique, le management d'équipes et le développement des chantiers.

Les Amis des Marais du Vigueirat sont conventionnés par la DEETS pour 19,24 ETPI (26 postes) dont 7,4 BRSA (10 postes). En 2023, le pôle social (Insertion par l'Activité Economique) de l'association a accueilli 40 salariés en CDDI, et le volume d'heures réalisées atteint 19,04 ETPI. Les salariés sont répartis dans différents pôles d'activités et interviennent sur les sites des Marais du Vigueirat et de Meyranne ainsi que sur des chantiers en prestations extérieures pour d'autres gestionnaires d'Espaces Naturels, des collectivités locales et des entreprises privées. Ils sont accompagnés par quatre encadrants techniques d'insertion, deux tutrices et un accompagnateur socio-professionnel. L'ensemble des équipes est piloté par la responsable de service ACI.

L'architecture des ACI a évolué cette année : un troisième ACI a été créé et les Ateliers Chantiers d'Insertion redimensionnés en cohérence avec la nature des chantiers de production.



Les chiffres clés 2023

40 salariés en CDDI

20 BRSA à l'entrée dans le dispositif soit 50% du public

6 femmes, soit moins de 15 % du public

66% de sorties positives

60% du public âgé de plus de 45 ans, dont 13 salariés sur 24 ont plus de 54 ans

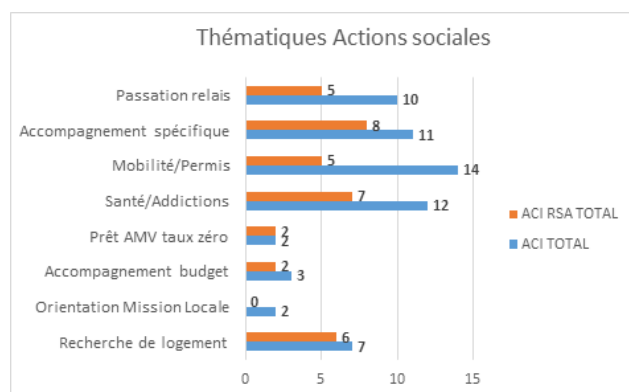
22% de public jeune (moyenne d'âge 26 ans) soit 9 jeunes

4 PMSMP pour 3 salariés

Les tendances 2023 :

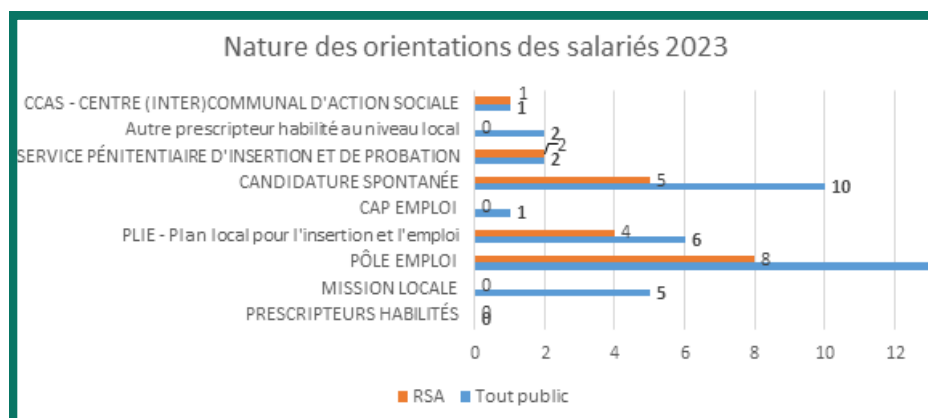
- Une forte proportion des publics seniors mais une augmentation du nombre de jeunes accueillis par rapport à 2022 (8 jeunes).
- Les femmes sont faiblement représentées du fait de la nature des postes très physiques dans les équipes réalisant des chantiers d'entretien des espaces naturels. 4 femmes accueillies sur les postes d'agent d'accueil et d'entretien des locaux.
- 17% de publics RQTH tout statut confondu (7 salariés, dont 1 a bénéficié d'une RQTH lors du parcours en ACI)
- Des salariés majoritairement domiciliés à Arles (autres domiciliations : Mas-Thibert, St Martin de Crau)
- La non maîtrise des savoirs de bases ainsi que les situations illettrisme constatées pour 70% des salariés est accompagnée quasi systématiquement d'une inhabilité numérique. 75% des salariés rencontrent des difficultés dans la gestion administrative de leur situation.
- Les problématiques de santé touchent plus de la moitié des salariés (57,8%) (addiction, dépression, handicap ...).
- Des problématiques de logement, des difficultés financières récurrentes (nouveau calcul de l'aide personnalisée au logement, problème de gestion de budget...), des difficultés familiales...
- 20 personnes, soit la moitié des salariés ne possède pas le permis de conduire, dont 12 BRSA. Seuls 10 sur les 20 salariés titulaires d'un permis possèdent un véhicule et parmi eux 3 BRSA. 75% des salariés devront être accompagnés vers un accès à la mobilité.

Actions mises en oeuvre lors du parcours d'insertion :



+ 3225 heures de formationstagiaires ont été réalisées dont 1966 heures de formation en savoirs de base.

+ ateliers collectifs (utilisation du numérique, création de CV, simulation d'entretien d'embauche...)



Redimensionnement des équipes :

Le développement des activités de production à l'extérieur du site et la fin des affectations des deux salariés au sein de l'équipe gestion a entraîné la création d'un troisième ACI dédié à l'entretien des espaces verts et des zones urbaines. L'ACI « Entretien des Espaces Naturels » est organisé autour de deux équipes de 5 salariés, dont l'une intervient plus spécifiquement à l'extérieur du site des Marais du Vigueirat.

Mouvement RH :

Recrutement d'un accompagnateur socioprofessionnel en février 2023. La suppléance de l'accompagnement socioprofessionnel a été assurée un temps par la responsable de service ACI et le prestataire de formation. Arrêt maladie de deux encadrants techniques fin du dernier trimestre qui ont nécessité une réorganisation ponctuelle de l'opérationnel.

Appropriation du nouveau logiciel de gestion d'accompagnement SILESA :

Un logiciel accessible en ligne a été acquis pour répondre davantage aux besoins de gestion. Ce nouvel outil n'est pas encore totalement opérationnel notamment pour la réalisation des bilans d'activité.

Mobilisation d'un FDI consolidation fin 2023 d'un montant de 11 250€ :

Les fonds obtenus correspondent au soutien de fonctionnement des Ateliers Chantiers d'Insertion fléchés notamment sur les dépenses de consommables lourdement impactées par l'augmentation du coût de la vie (fonctionnement courant, réparation et entretien du matériel, carburant).

Formation biodiversité & protection des espaces naturels :

Le module de formation a été créé par les Marais du Vigueirat en 2018 et finalisés en 2020. Deux sessions de formation ont été organisées en 2023 en direction des salariés en insertion pour leur permettre de comprendre et intégrer des notions de protection de la biodiversité et d'appliquer la notion d'éco-responsabilité au quotidien dans les activités d'espaces naturels et dans la vie quotidienne. Une session de formation spécifique a été dispensée aux salariés permanents de l'association et notamment aux personnel ACI afin qu'il puisse transférer les objectifs notionnels et comportementaux aux salariés en insertion en situation de production

Participation à un évènement culturel mi-octobre 2023 :

Participation des salariés en insertion dans le cadre du festival « Dans les bras du Rhône » en partenariat avec le CPIE d'Arles : lecture à haute voix de textes écrits par les salariés en insertion accompagnés à la guitar par une salariée en insertion.

Renouvellement de l'adhésion au réseau Chantier Ecole

Les activités des ACI : les chantiers 2023

ACI 1 - « Espaces verts » :

Chantiers sur site des marais du Vigueirat :

- Entretien de la piste d'accès des Marais du Vigueirat : coupe de cannes sur la piste principale pour faciliter le passage des véhicules des visiteurs
- Entretien de piste cyclable : taille de végétation
- Entretien des jardins partagés du hameau de Mas-Thibert : débroussaillage autour des arbres, tonte pour accès jardin, débarrassage de bois
- Préparation de piste pour arrachage de jussie : élagage pour le passage des véhicules de terrain, taille de jonc piquant, débroussaillage autour du ponton
- Renforcement des anciennes clôtures sur la zone Demi-lune
- Construction d'un couloir pour le passage des taureaux et chevaux d'un marais à un autre
- Élagage d'arbres et débroussaillage dans la réserve
- Broyage de bois et remplissage de la chaudière pendant la période hivernale
- Entretien des sentiers (Sentiers palunette, sentiers des cabanes, sentiers ethnobotanique) : débroussaillage du platelage (débroussailleuse électrique), taille des ronces, cannes et branches (cisailles, sécateurs, sécateurs de force)
- Entretien autour des bâtiments et entretien de la zone d'accueil et de la partie pique-nique
- Entretien du pluvial (débroussaillage)
- Tonte des jardins potagers et fruitiers
- Désherbage manuel
- Entretien paysager des sentiers de l'Étourneau (notamment le jardin ethnobotanique)
- Nettoyage au karcher des platelages des sentiers de l'Étourneau

Chantiers extérieurs :

Meyranne :

- Clôture partie côte Clément et Cavalini
- Enlèvement bois
- Débroussaillage de piste pour le passage d'une nouvelle clôture
- Pose de portail
- Élagage d'arbres
- Arrachage ancienne clôture

Bassin pluvial :

- Entretien d'un fossé pluvial d'évacuation du village Mas-Thibert
- Débroussaillage et ramassage végétaux
- Élagage de petits arbustes pour faciliter circulation des eaux pluviales de buse en buse

Bolmont :

- Renfort équipe ACCM

Cimetière de Fontvieille :

- Entretien des espaces vert
- Tonte, binage, taille de haies

Chantier Jussie :

- Arrachage mécanique avec bateau faucardeur et tri ponton

ACCM :

- Renfort équipe ACCM

Ramassage déchets canal du Vigueirat :

- Ramassage de déchets et tri à l'aide de barques et pinces cantonniers
- Tri, pesée des déchets et préparation pour évacuation en déchetterie

Saint-Rémy-de-Provence :

- Arrachage mécanique avec bateau faucardeur et tri

Les activités des ACI : les chantiers 2023

ACI 2 - « Bâtiment » :

Chantiers sur site des Marais du Vigueirat :

- Fabrication d'une terrasse avec tonnelle d'une superficie de 25 m2 (cuisine)
- Fabrication de 2 portails (pour site)
- Réparation d'une plateforme d'observation derrière la bergerie (plancher et garde-corps)
- Réalisation d'un enduit sur isolation liège (derrière glacière)
- Fabrication de 4 portails (cassaire)
- Fabrication de règles niveau (garde)
- Fabrication de tiroir en bois pour banque d'accueil (capelière)
- Démontage tour Ligagneau
- Réparation toiture du RDV
- Réparation gouttière en zinc (formation de l'équipe)
- Fabrication moustiquaire (bergerie)
- Réparation du compresseur 'moteur' avec installation d'une citerne de 300litres
- Fabrication portillon monté sur ressort et barrières (accueil)
- Réparation broyeur gros entretien (bougie ; électrovane ; réservoir lame ect.....)
- Début travaux construction d'une tour à la maison du Ligagneau sur une hauteur de 8 mètres avec la mise en place d'un échafaudage
- Réparation d'une tour avec gardes corps sur une hauteur de 9 mètre avec la mise en place d'un échafaudage

Chantiers extérieurs :

La capelière

Fabrication et pose étagères et banque d'accueil

Meyranne :

Création d'un ponton sur le canal

Courtezon :

Fabrication d'un platelage sur pilotis avec chasse roue d'une longueur de 70ml et d'une largeur de 1.60 m en chêne et acacia sur cette longueur a mis chemin se trouve un élargissement de 2.20 pour le croisement PMR

Pont de Meau :

Remise en état d'un observatoire (plancher ; banc ; ouverture avec trappe ; reprise escalier...)

Fabrication d'une plate-forme observation en chêne d'une superficie de 20m2 avec garde-corps et rampe d'accès PMR

Cassaire :

Pose de 4 portails avec la mise en place des 4 poteaux avec gonds ainsi que 4 traverses de réception



Les activités des ACI : les chantiers 2023

- Entretien et réparation du bateau arracheur de Jussie, modification de sa remorque
- Réparation d'un pont élévateur (entretien véhicule)

ACI 2 Activité boutique :

- Accueil des visiteurs du site (individuels et groupes, associations, scolaires etc.)
- Prise en charge du standard téléphonique
- Gestion du courrier postal et électronique lié à l'accueil du public
- Renseignement aux visiteurs sur l'actualité naturaliste et les activités de découverte du site
- Prise des réservations à l'aide d'outils numériques
- Conseil aux visiteurs sur les produits de la boutique
- Encaissement des ventes en billetterie et en boutique
- Entretien quotidien des espaces d'accueil du public (boutique, bureau, toilettes, salle d'exposition)
- Gestion des stocks de la boutique

ACI 2 Activité nettoyage :

- Entretien quotidien des locaux dédiés à l'accueil du public (boutique, toilettes, salle d'exposition, lieux d'hébergement), et au personnel salarié de l'association (bureaux, salles de réunion, cuisine et salle de repos des salariés)
- Soutien à la mise en place des salles et service repas pour des événements particuliers : journée privative GPMM (500 personnes), journée privative ARTELIA-Groupe de conseil d'ingénierie et de gestion de projets (100 personnes), journée privative CSE de NAPHTA Chimie ((300 personnes), journée privative EDF renouvelable (75 personnes), deux journées accueil WINGS de Fos Du Rau (15 personnes), accueil cousinades (50 personnes à chaque jour d'accueil)
- Vidage des poubelles et tri des déchets

ACI 2 Activité transport :

- Acheminement des salariés en insertion sur le site des Marais du Vigueirat
- Entretien des minibus : nettoyage intérieur et extérieur, maintenance de premier niveau
- Service transport/mobilité à l'intérieur et à l'extérieur du site
- Activités de manutention et d'entretien général en rapport avec la régie

ACI 3 « Entretien des espaces verts » :

Chantiers Luma :

- Arrachage de plantes invasives (Amorpha, Rumex, Lampourde, Ailante, Baccharis, Cannes de Provence)
- Effeuilage (séparation des feuilles et des tiges/branches)
- Broyage de tiges/branches et feuilles
- Mise en sac et pesage des broyats

Chantiers Vinci :

- Tonte des pelouses zone de vie et annexe
- Désherbage des bordures
- Taille des haies à la française, de micocouliers, des cyprès avec nacelle
- Taille ornementale et productive des oliviers

Chantiers ACCM :

- Nettoyage des espaces urbains (cantonnement)
- Tonte des pelouses sur zone commerciale ou industrielle
- Désherbages des rues et rond-point des zones
- Binage
- Taille de haies et arbrisseaux

Chantiers Bolmont :

- Élagage d'arbres pour dégagement clôture de taureaux sur 2 km
- Débroussaillage ronciers pour dégagement clôture de taureaux

Les partenariats noués dans le cadre des activités des ACI

- Poursuite du partenariat avec **la médecine du travail** : adaptation des postes de travail pour les salariés rencontrant des difficultés physiques ou ayant une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH)
- Poursuite du partenariat avec **VINCI autoroute** : troisième année d'intervention (convention pluriannuelle jusqu'à fin 2023)
- Poursuite du partenariat avec **la fondation LUMA** pour la réalisation de prestations d'arrachage et de transformation de plantes introduites
- Réalisation de prestations d'entretien pour d'autres gestionnaires d'espaces naturels et des collectivités : Réserve Naturelle de Camargues, **CEN PACA**, **Mairie de Fontvielle**, **CDL**, **Tour du Valat**, **SEMPA**,...
- **Agence 2 Degrés (prestataire de service pour les ACI)** : prospection Entreprises et Collectivités, refonte du site Brigade Nature pour la page de l'ACI des Marais du Vigueirat

Bilan financier

Total produits en milliers d'€	816
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	259
<i>dont CA Espaces Verts/Naturels</i>	259
<i>dont CA Bâtiment</i>	0
<i>dont CA Autres activités ACI</i>	0
Dont Autre Chiffre d'Affaires	0
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	0
Nombre de salariés accompagnés	40
Nombre de CDDI en ETP	19,0
Nombre d'ETP permanents	7,1

BRIGADES
NATURE
Indre-et-Loire
GroupeSOS

Présentation générale

Les Brigades Nature d'Indre-et-Loire – Orchis proposent un dispositif d'insertion fondé sur le travail, à destination des personnes qui en sont temporairement éloignées. A travers des activités de réhabilitation et de valorisation du patrimoine local, les salariés en insertion sont amenés à contribuer à la sauvegarde de sites ou à la protection de l'environnement.

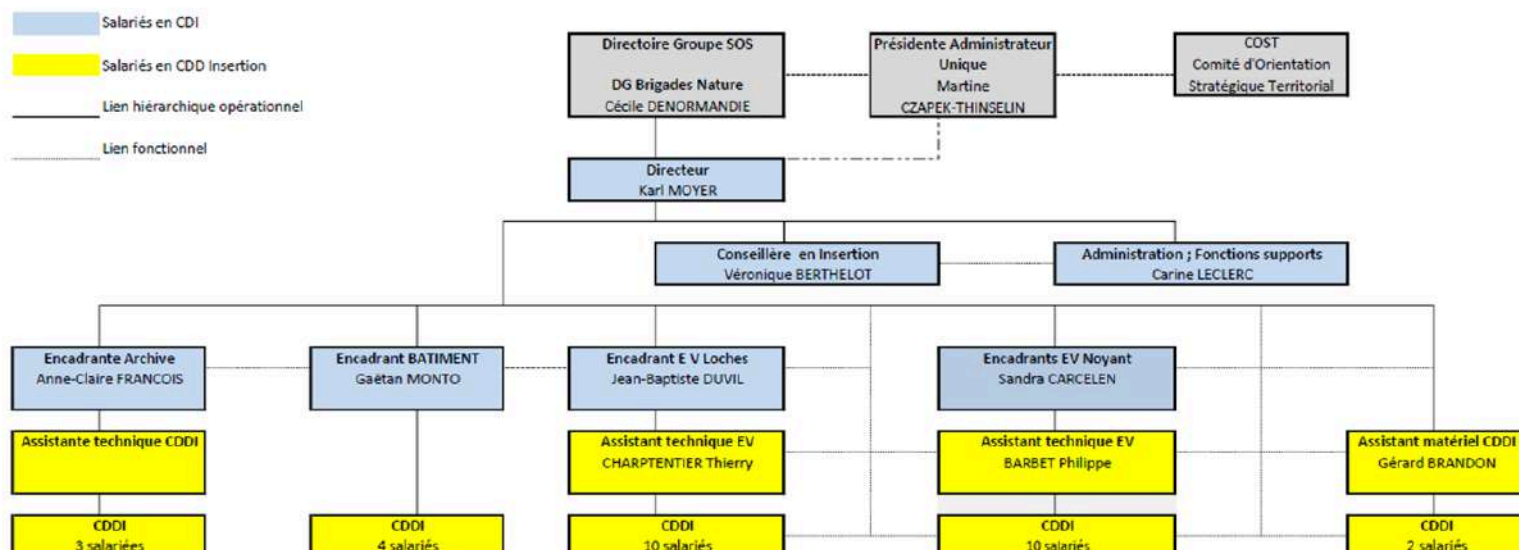
A travers l'entretien d'espaces naturels, la remise en état de bâtiments ou constructions traditionnels, le classement des archives des communes, les chantiers portés par la structure participent à l'amélioration du cadre de vie en milieu rural. Une dimension d'utilité collective perceptible par la population locale, qui participe au renforcement de l'estime de soi de ceux qui y contribuent.

Mission

- Redonner un statut social et un cadre personnel aux salariés en insertion accompagnés.
- Assurer le suivi individuel de chacun.
- Conduire à faire le point sur leur savoir-faire, leurs aptitudes et leurs centres d'intérêt.

Organigramme

09/10/2023



Bilan général et financier

Les chiffres clés 2023

55 salariés présents sur l'année, 26 993 h travaillées par des salariés en CDDI

32 salariés recrutés sur l'année

342 jours : durée moyenne de contrat d'un salarié en CDDI

30% sortie neutralisée

32 salariés recrutés sur l'année soit 17,72 ETP

82% d'hommes et 18% de femmes

672h de formation

Champs d'activités des salariés en CDDI

- 44% en espace vert à Loches, 16% dans le bâtiment, 12 % dans les archives et 28 % en espace vert à NOYANT

Informations socio-démographiques sur les salariés en CDDI

100 % des salariés proviennent de 2 communautés de communes

Niveau scolaire : 84% niveau CAP ou infra ; 2% (1 salarié) a un diplôme post-bac

23 salariés (40%) ont suivi une formation

Activité des chantiers facturés en 2023

En 2023, on remarque une chute de la commande publique par collectivité (Conseil Départemental de 90K€ à 15 K€) et une baisse de financement des partenaires institutionnels, qui a pour conséquence une forte relance commerciale avec une augmentation de la part des particuliers dans la vente d'activité, mais aussi une impossibilité d'augmenter le nombre d'ETP de la structure.

L'équipe des permanents s'est renouvelée à 80% sur 12 mois (retraite ; ré-orientation). Une nouvelle activité bâtiment a été créée.

Bilan financier

Total produits en milliers d'€	876
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	307
<i>dont CA Espaces Verts/Naturels</i>	189
<i>dont CA Bâtiment</i>	87
<i>dont CA Autres activités ACI</i>	31
Dont Autre Chiffre d'Affaires	2
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	0
Nombre de salariés accompagnés	55
Nombre de CDDI en ETP	17,7
Nombre d'ETP permanents	7,1

BRIGADES
NATURE
Meuse
GroupeSOS

Présentation générale

A propos

Les Brigades Nature Meuse sont une association loi 1901.

Portées par un objectif de développement économique et social en zone rurale, elles proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

L'insertion par l'activité économique s'articule autour de trois chantiers :

- Un chantier intérieur (entretien des locaux, nettoyage d'Églises, salles des fêtes, bureaux, de communs, nettoyage de fin de chantier) ;
- Un chantier d'entretien du linge (lavage, séchage et repassage)
- Un chantier extérieur (travaux d'entretien des espaces verts, propreté et protection de l'environnement et du cadre de vie, travaux de voirie - nettoyage et entretien, chantiers divers extérieurs - cimetières, églises ...) qui remobilise des personnes sans emploi sur les métiers de la transition écologique, souvent en tension.



Quelques chantiers phares 2023

- Entretien des hôpitaux de Bar-le-Duc et Fains-Véel
- Entretien d'espaces verts, entretien de vergers
- Entretien du parc du Château de la Varenne à Haironville

Références 2023



Bilan général et financier

Les chiffres clés de l'insertion 2023

32 personnes accompagnées

75% de personnes peu ou pas qualifiées

60% de BRSA

Age moyen : 40 ans

62,5% de sorties positives, dont 60% de CDI, 20% de CDD > 6 mois, 10% de CDI Senior et 10% de contrats aidés

Bilan d'accompagnement en formation

- 46 Jours PMSMP
- 13,4 (+10%) ETP
- 12 actions de formation réalisées



Félicitations à Nicolas qui quitte les Brigades Nature Meuse pour prendre un poste de prothésiste dentaire en CDI dans un domaine de compétences qu'il connaît, et avec un employeur qui a décidé d'adapter le poste de travail en fonction de son handicap. Une belle aventure qui continue.

« Je recommande vivement Brigades Nature, toujours à l'écoute, soutien et entraide sont les mots qui les résument ».

Bilan Financier

Total produits en milliers d'€	593
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	200
dont CA Espaces Verts/Naturels	128
dont CA Bâtiment	0
dont CA Autres activités ACI	72
Dont Autre Chiffre d'Affaires	0
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	0
Nombre de salariés accompagnés	32
Nombre de CDDI en ETP	13,3
Nombre d'ETP permanents	2,3

BRIGADES NATURE

Puy-de-Dôme
GroupesSOS

A propos

Les Brigades Nature Puy-de-Dôme ont rejoint le groupement des Brigades Nature en mars 2023.

Basées à Riom, elles œuvrent dans les secteurs de l'Insertion par l'Activité Économique, du soutien au logement ainsi que dans la réinsertion des personnes placées sous main de justice et la prévention de la récidive.

Elles accompagnent des personnes éloignées de l'emploi dans le retour à la citoyenneté et à la vie active, en les appuyant dans leurs démarches personnelles (recherche de logement, remise à niveau des savoirs de base, mobilité...) et professionnelles.

Ses ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont centrés sur l'économie circulaire et l'aménagement et l'entretien d'espaces verts et espaces naturels.

Bilan financier

Total produits en milliers d'€	619
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	50
<i>dont CA Espaces Verts/Naturels</i>	0
<i>dont CA Bâtiment</i>	0
<i>dont CA Autres activités ACI</i>	50
Dont Autre Chiffre d'Affaires	27
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	81
Nombre de salariés accompagnés	53
Nombre de CDDI en ETP	17,3
Nombre d'ETP permanents	7,9

Le fonctionnement de l'ACI

Le support de travail de l'ACI Paysage s'inscrit dans les domaines de la sauvegarde et de l'entretien du patrimoine naturel et bâti et la réhabilitation d'équipements et de logements.

Les travaux sont définis avec la Communauté d'Agglomération et les services techniques de Riom Limagne et Volcans. **Ces travaux représentent un total de 271 jours de travail effectif du 9 mars au 31 décembre 2023, et 165 km de linéaire réalisé.**

Les personnes sont orientées sur l'atelier et chantier d'insertion via la plateforme de l'inclusion, un service numérique qui facilite la mise en relation des personnes les plus éloignées de l'emploi avec les employeurs solidaires (SIAE, GEIQ, EA et EATT) et les accompagnants (orienteurs et prescripteurs habilités).

Une fois inscrites sur la plateforme, les personnes sont reçues en entretien par Brigades Nature Puy-de-Dôme. Elles doivent obligatoirement être éligibles au CDDI, au moment de l'embauche en ligne, via la plateforme. Un Pass IAE est délivré pour une période maximale de 24 mois. Une attention particulière est donnée aux bénéficiaires du RSA et aux demandeurs d'emploi de longue durée.

Equipe ACI Paysage

1 Service de direction

2 Encadrants techniques Pédagogiques et sociaux représentant 2 ETP :

- Fabienne Promayon
- Guillaume Gerard

1 Accompagnatrice socio-professionnelle représentant 0,5 ETP :

- Corinne Halm du 9 mars au 9 juillet
- Ludivine Giarard du 26 juillet au 30 septembre
- Lydia Mialon à compter du 1er octobre



Les chiffres clés 2023

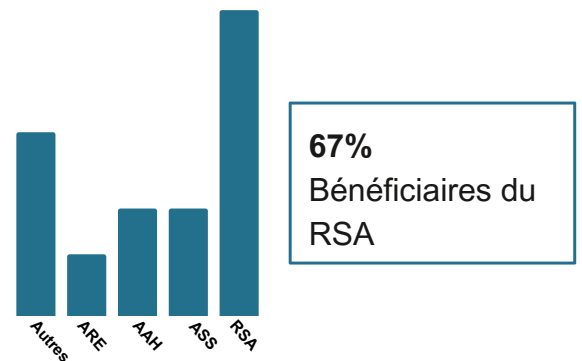
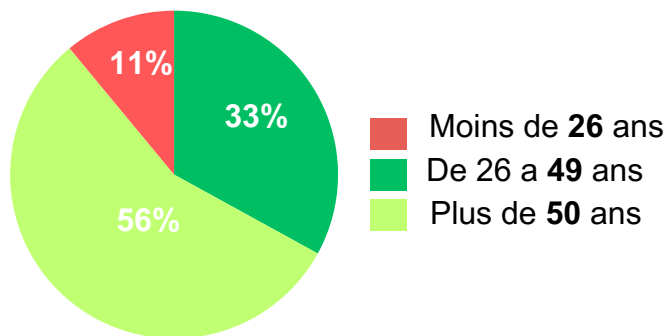
3 femmes, 24 hommes

3 salariés RQTH

12,26 ETP conventionnés du 1/04/2023 au 31/12/2023

9,29 ETP réalisés au 31/12/2023 par nos salariés en CDDI et CDI inclusion

33% de sorties positives



Activités

1 Mission intérimaire

2 Formations CAP moteur en installation thermiques auprès de GRETA

1 Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) est réalisée dans le domaines de l'entretien des espaces verts



Détail de l'accompagnement

- **Accompagnement individuel : 12h30 par semaine**

L'accompagnatrice socio-professionnelle intervient en face à face. Chaque salarié est reçu en entretien individuel chaque semaine.

- **Accompagnement collectif : 3h30 par semaine**

Par le biais d'ateliers collectifs sont travaillés les thèmes suivants : création et gestion de l'espace Pôle emploi, simulation d'entretiens d'embauche, rencontres avec des employeurs, participation aux forums consacrés à l'emploi, visites d'entreprises, présentation des métiers ou des entreprises par des professionnels, connaissance du marché de l'emploi, CV et lettre de motivation, utilisation des réseaux sociaux, création du compte CPF...

Ces ateliers sont mis en place en adéquation avec les besoins des salariés.

- **Administratif et démarches liées à l'accompagnement : 1h30 par semaine**

Rédaction de bilans, mise à jour des données d'accompagnement et de suivi sur Sylésa, suivis des PMSMP, participation aux réunions partenaires.

Détail des formations et missions effectuées par les salariés en insertion

- 2 formations CAP Monteur en installation thermique auprès du GRETA
- 1 mission intérimaire
- 1 période de mise en situation en milieu professionnel est réalisée dans le domaine de l'entretien des espaces verts.

Equipe

- 1** Service de direction
- 1** Encadrant technique Pédagogique et social pour 1 ETP :
Christophe Chouvy
- 1** Accompagnatrice socio-professionnelle pour 0,3 ETP :
 - Corinne Halm du 9 mars au 9 juillet
 - Ludivine Giarard du 26 juillet au 30 septembre
 - Lydia Mialon à compter du 1er octobre

Actions

L'ACI Verre et Lave se déploie autour d'une station de lavage industriel fixe. Il propose un service de lavage de contenants réutilisables en verre à grand goulot ou en plastique, afin de satisfaire aux exigences de la loi de réduction des déchets et d'interdiction d'utilisation de la vaisselle à usage unique.

Un atelier logistique permet le tri, la collecte, la livraison des contenants à réemployer. Notre équipe assure toute la collecte auprès des producteurs locaux, distributeurs, organisateurs d'évènements, traiteurs... permettant une traçabilité des contenants traités.

Nous organisons un système de collecte de contenants en vue d'une revalorisation en seconde main, nous développons une filière de vente de seconde main.

A travers cet atelier, nous développons la collecte de produits revalorisables traités dans nos ateliers ou valorisés dans les circuits de traitements.

En 2023, les missions de l'ACI Verre et Lave représentent :

- 116 499 gobelets
- 98 420 contenants en verre
- 7281 kg de couverts lavés

Avec 17 910 contenants lavés par mois en moyenne, l'activité représente 73% de plus qu'en 2022.



Les chiffres clés 2023

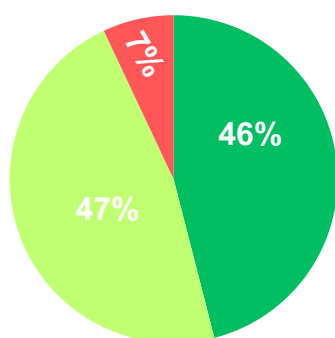
5 femmes, 13 hommes

7,80 ETP conventionnés du 1er avril au 31 décembre 2023

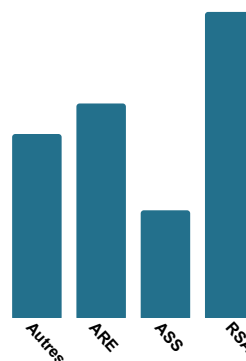
6,72 ETP réalisés au 31 décembre par nos salariés en CDDI et CDI inclusion

5 salariés RQTH

50% de sorties positives



Moins de **26** ans
De 26 à **49** ans
Plus de **50** ans



50%
Bénéficiaires du
RSA

Le bilan de l'insertion professionnelle

1 Mission intérimaire de 8 semaines est honorée auprès de l'entreprise **Limagrain**

1 Formation **DILF via Pole emploi**

2 Parcours code en cours de signature

1 **PMSMP** est réalisée dans le domaine de l'hôtellerie

1 Formation CAP peintre auprès du **GRETA**

Détail de l'accompagnement individuel

- **Accompagnement individuel : 6h30 par semaine**

L'accompagnatrice socio-professionnelle intervient en face à face. Chaque salarié est reçu en entretien individuel chaque semaine.

- **Accompagnement collectif : 2h30 par semaine**

Par le biais d'ateliers collectifs sont travaillés les thèmes suivants : création et gestion de l'espace Pôle emploi, simulation d'entretiens d'embauche, rencontres avec des employeurs, participation aux forums consacrés à l'emploi, visites d'entreprises, présentation des métiers ou des entreprises par des professionnels, connaissance du marché de l'emploi, CV et lettre de motivation, utilisation des réseaux sociaux, création du compte CPF...

Ces ateliers sont mis en place en adéquation avec les besoins des salariés.

- **Administratif et démarches liées à l'accompagnement : 1h30 par semaine**

Rédaction de bilans, mise à jour des données d'accompagnement et de suivi sur Sylésa, suivis des PMSMP, participation aux réunions partenaires.

Plan de formation

Nous réactivons le partenariat avec Pôle emploi au mois de juin.

En septembre, nous rencontrons Malakoff Humanis et signons une convention pour des cours de Français Langue Étrangère, dispensés par un bénévole.

En novembre nous rencontrons la plateforme mobilité et prescrivons deux formations à l'examen du permis de conduire.

Détail des formations et missions exercées par les salariés en insertion

- 1 PMSP
- 1 formation CAP Peintre auprès du GRETA
- 1 formation DILF via Pôle Emploi
- 2 parcours code en cours de signature

Equipe

- | | |
|---|--|
| 1 Service de direction | 1 Accompagnatrice socio-professionnelle (0,8 ETP) : <ul style="list-style-type: none">• Stéphanie Vieira à compter du 1er octobre |
| 2 Encadrants techniques Pédagogiques et sociaux (1 ETP) : <ul style="list-style-type: none">• Alexandre Alphonse• Stéphane Debruyne | |

Objectifs

Suite à la reprise des activités de l'association AVENIR le 9 mars 2023, les objectifs demeurent la participation à la prévention de la récidive et la préparation à la fin de peine, en proposant un accompagnement axé sur une prise en charge globale.

La PPSMJ reste au cœur du dispositif, afin de bénéficier d'un parcours individualisé et de favoriser ainsi le projet de réinsertion.

Des permanences sont organisées sur prescriptions du SPIP, deux fois par mois au Centre Pénitentiaire de Riom. Des entretiens dans nos locaux à Riom sont également assurés pour les personnes en provenance du milieu ouvert.

A compter du 9 mars 2023, 26 entretiens ont eu lieu pour 25 personnes :

- 25 entretiens au Centre Pénitentiaire de Riom ;
- 1 entretien dans nos locaux ;
- 9 personnes prescrites pour un placement extérieur ;
- 16 personnes pour un placement extérieur avec hébergement.

Une fois le placement accordé, l'association reçoit l'ordonnance de placement.

A compter du 9 mars 2023, 4 jugements favorables à un placement extérieur avec accompagnement Brigades nature Puy-de-Dôme :

- 2 PPSMJ sont en logement autonome
- 2 PPSMJ sont hébergées par l'association

Le placement extérieur

L'association Brigades Nature Puy-de-Dôme (association loi 1901) est conventionnée par le Ministère de la Justice et l'Administration Pénitentiaire pour accueillir des détenus en aménagement de peine, dans le cadre du placement extérieur sans surveillance de l'Administration pénitentiaire. Le placement extérieur est une modalité d'exécution de peine. Elle se réalise en dehors d'un établissement pénitentiaire et qui vise à préparer activement la réinsertion professionnelle et sociale des détenus en étroite collaboration avec le SPIP 63. L'accueil en collectif de personnes placées sous main de Justice en placement extérieur apparaît comme une première étape permettant aux personnes une évolution progressive, tant au niveau du comportement et du savoir-être que de la remise au travail. Le projet s'appuie sur une prise en charge globale de la personne placée et est animé par une équipe pluridisciplinaire centrée sur l'individualisation du parcours des personnes.

Placement extérieur individuel

Le placement extérieur peut évoluer vers le placement extérieur individuel (possibilité d'aller en formation ou en emploi avant la levée d'écrou), donnant une impulsion positive au parcours de réinsertion - le suivi et l'accompagnement étant maintenus et assurant un cadre sécurisant.

Cette modalité individuelle fait suite à l'obtention d'un emploi ou d'une formation.

L'accompagnement prévoit :

- Des entretiens physiques (1 à 2 fois par semaine), sur le lieu de l'activité et/ou au sein de l'association et des entretiens téléphoniques réguliers ;
- Un suivi de la mesure : accompagnement de la personne à respecter les obligations liées à la nouvelle mesure, horaires, interdictions...
- Un soutien dans le cadre de l'emploi ou de la formation par la poursuite de la levée des freins ;
- La préparation de la fin de mesure, afin de sécuriser le parcours de réinsertion.

Les travaux

La mise au travail se déroule lors de terrains d'application à l'extérieur. Ces terrains d'application sont des actions organisées en dehors du site de Lалуas, de manière à favoriser la réinsertion des personnes accueillies dans un environnement professionnel externe. Ces actions sont organisées par des partenaires, qui nous confient ces travaux ponctuellement ou selon des planifications à l'année.

L'ensemble des activités est effectué sous la direction d'encadrants techniques pédagogiques et sociaux de l'association.

Les activités in situ dans le cadre de la mise au travail se veulent diversifiées, afin de permettre à chaque PPSMJ de retrouver un rythme professionnel, de s'adapter progressivement à la vie « extérieure », de respecter les consignes données, éléments transférables dans le cadre de la réinsertion professionnelle.

L'accompagnement

L'accompagnement dispensé se définit en fonction de chaque profil et des problématiques repérées dès les entretiens d'orientation effectués.

La prise en charge est globale et multi partenariale afin d'éviter les sorties dites « sèches », de prévenir la récidive et d'accompagner la PPSMJ dans le cadre de son projet personnel de réinsertion.

Ainsi, sont mis en place :

- L'ouverture de droits et la mise à jour de la situation administrative
- L'accès aux soins et au logement
- Et plus globalement, la définition et la préparation du projet de réinsertion

Des activités éducatives complètent la prise en charge et permettent de prévenir l'isolement social dont peuvent souffrir certaines PPSMJ du fait du temps de l'incarcération et de la rupture des liens familiaux et sociaux.

Le lien est systématique avec le SPIP afin de communiquer toutes informations nécessaires au bon déroulement de la mesure.

Les chiffres clés 2023

4 hommes, 2 25/34 ans et 2 45/54 ans

1 orienté par le 723-15 Clermont-Ferrand et 3 par le centre pénitentiaire de Riom

Les parcours

Une personne obtient un contrat de travail auprès d'une entreprise d'insertion. Son parcours évolue en PEI. Le rythme de travail n'ayant pas pu être suivi convenablement, la PPSMJ est de retour dans l'équipe.

Une personne sort après deux mois de placement. Cette personne accède à un logement en CHRS.

Trois personnes sont toujours en cours de placement au 31/12/2023.

Formation pré-qualifiante Métiers du paysage

En lien avec l'organisme GEPSA, notre association dispense pour un groupe de 12 personnes une formation pré-qualifiante Métiers du Paysage au sein du centre pénitentiaire de Riom.

Cette formation vise la découverte des métiers de l'entretien des espaces verts, l'accès à des connaissances et des compétences techniques liées à la filière Paysage.

Les gestes professionnels traités lors de cette formation sont notamment les travaux d'entretien et de création d'espaces paysagers et les techniques utilisées en horticulture.

La formation s'inscrit dans le cadre d'un parcours de validation du projet professionnel et constitue une première étape vers la professionnalisation et la qualification.

17 stagiaires ont suivi cette formation en 2023 (partiellement ou entièrement, selon les dates de fin de peine, les déclassements...) pour 160 heures de formation dispensées en moyenne.

La formation s'est déroulée du 17 avril au 20 octobre 2023.

BRIGADES
NATURE
Hautes-Pyrénées
GroupeSOS

Présentation générale

A propos

Les Brigades Nature des Hautes-Pyrénées sont une association loi 1901 d'insertion par l'activité économique.

Pour mener à bien leurs missions d'insertion et de réinsertion socioprofessionnelle de personnes fragilisées, elles s'appuient sur un dispositif prenant la forme de chantiers ouverts, réalisés sous la conduite de professionnels sur divers supports :

- Le bâtiment
- L'entretien des espaces verts
- La propreté
- Une ferme Bio
- Une légumerie de transformation de produits Bio et conventionnels.



Notre mission

L'insertion des personnes éloignées de l'emploi au sein de notre Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) est notre mission principale.

Nous accompagnons individuellement chaque salarié avec pour principe qu'il dispose des ressources propres à son insertion sociale, tout en étant conscient qu'il relève de notre responsabilité de lui proposer les clefs de sa réussite.



Les chiffres clés 2023

118 salariés accompagnés

41,37 ETP conventionnés

13,5 mois d'accompagnement en moyenne

66% de sorties positives

Bilan financier

Total produits en milliers d'€	2 195
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	708
<i>dont CA Espaces Verts/Naturels</i>	237
<i>dont CA Bâtiment</i>	264
<i>dont CA Autres activités ACI</i>	206
Dont Autre Chiffre d'Affaires	21
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	0
Nombre de salariés accompagnés	118
Nombre de CDDI en ETP	41,2
Nombre d'ETP permanents	14,2

Financeurs :



BRIGADES
NATURE
Rhône
GroupeSOS

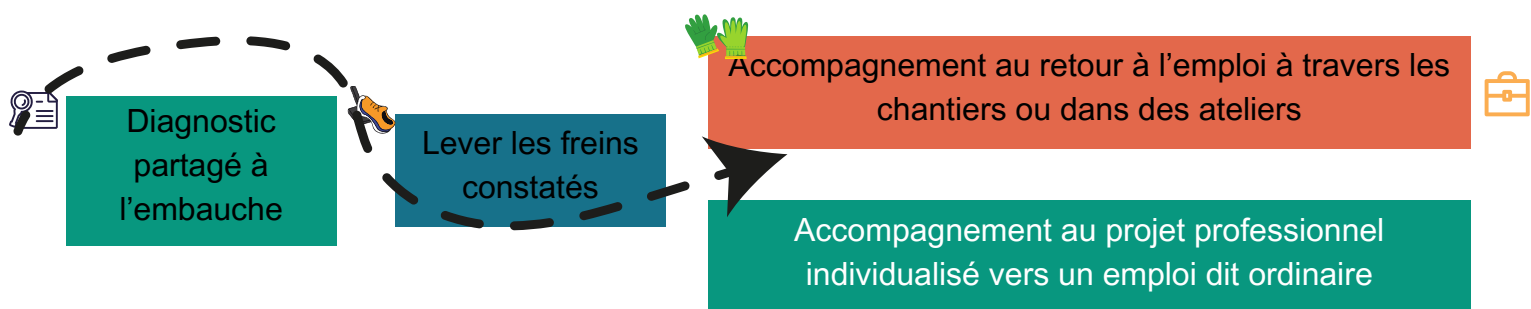
Missions et activités

Les Brigades Nature Rhône sont des Ateliers et Chantiers d'Insertion autour des espaces verts et naturels, la restauration de petit patrimoine bâti, le nettoyage de sites, la fabrication de composteurs et de mobiliers de jardin et de jardinage en bois... Elles accompagnent chaque année plus de 400 personnes.

Les Brigades Nature Rhône répondent à trois missions principales :

-  **Sociale** : nous participons au retour à l'emploi de personnes en situation d'exclusion
-  **Environnementale** : nous entretenons et préservons la biodiversité du territoire rhodanien et assurons la diminution des déchets
-  **Économique** : notre structure s'inscrit dans le tissu économique local

Pour assurer ses missions, notre structure gère un Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Nous accompagnons les personnes vers le retour à l'emploi :



L'accompagnement au retour à l'emploi s'appuie sur différentes activités :

-  Aménagement et entretien des:
 - Espaces naturels
 - Sentiers de randonnées pédestres et VTT
 - Rivières et milieux aquatiques
 - Espaces vertsGestion et soins des arbres (élagage, abattage)
- 
 - Nettoyement de sites urbains et ruraux
 - Réhabilitation du petit patrimoine bâti
- 
 - Fabrication de composteurs individuels et collectifs en bois, de mobiliers de jardinage et de mobiliers extérieurs (tables de pique-nique) dans notre atelier Menuiserie
- 
 - Logistique : transport de matériels sur les chantiers, évacuation des déchets verts, petites réparations de matériels

Zones d'intervention

Notre siège se situe à Dardilly et notre Atelier Menuiserie à Limonest.

Spécificité administrative : la coexistence du Conseil Départemental du Rhône (Nouveau Rhône) et de la Métropole de Lyon sur le même territoire géographique : le Rhône.

Notre territoire d'intervention : L'ensemble du département du Rhône

Secteur 1 :

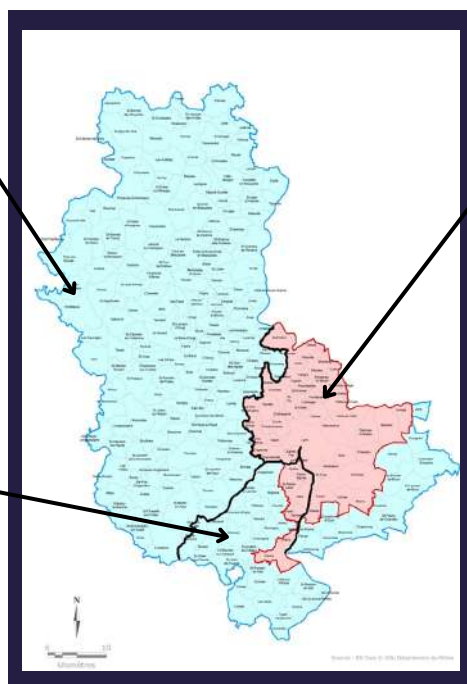
4 Points de rendez-vous :

Amplepuis, l'Arbresle,
Tarare, Villefranche /
Saône

Secteur 2 :

4 Points de rendez-vous :

Givors, la Mulatière,
Limonest, Dardilly



Secteur 3 :

5 Points de rendez-vous :

Fontaines / Saône, Gare
de Vaise, Gorge de Loup,
Parilly, L.Bonnevay

Chaque secteur est géré sur le plan commercial et technique par un Responsable Technique Territorial.



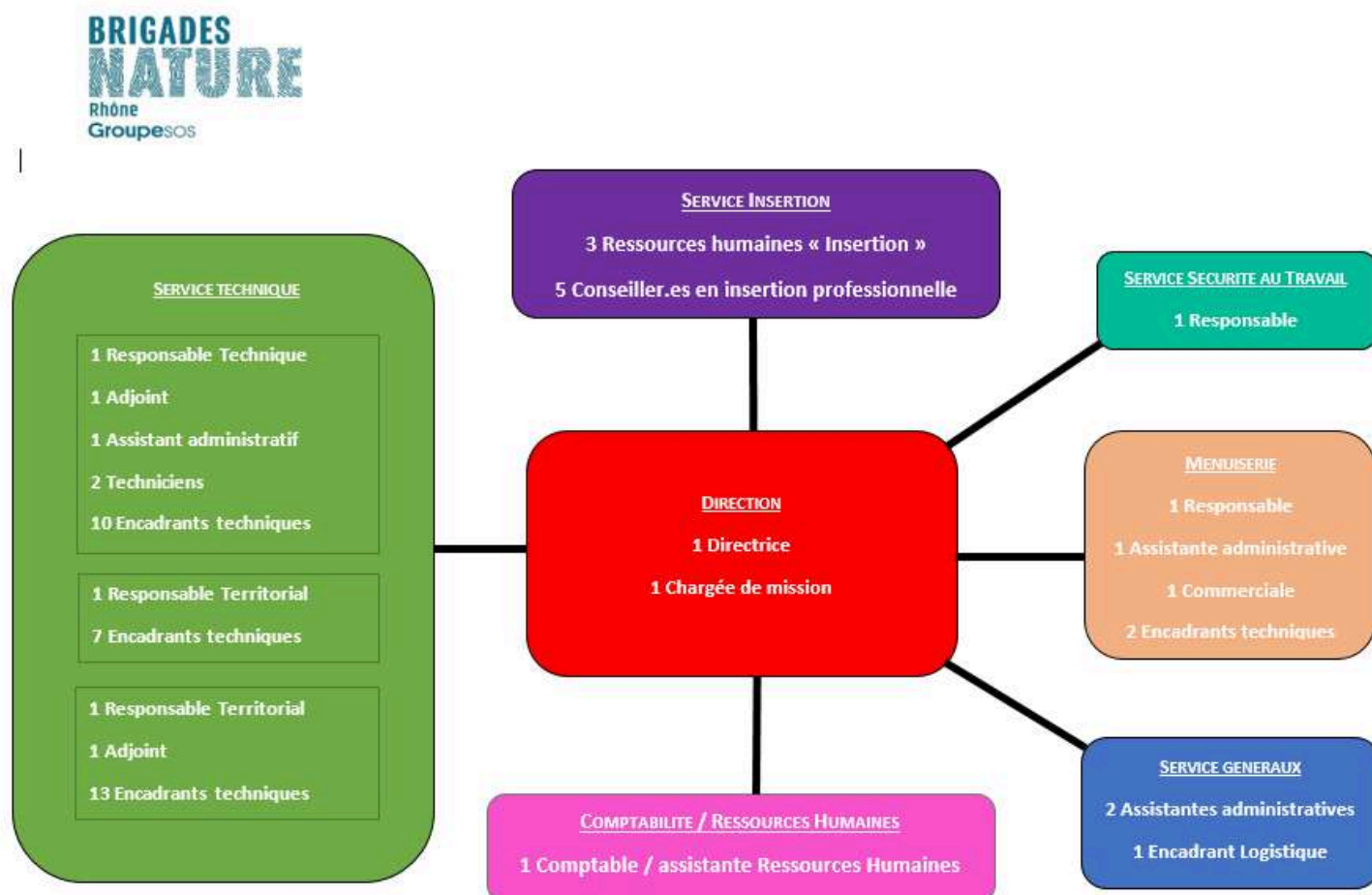
13 points de rendez-vous afin de faciliter la mobilité de nos salariés en insertion



La journée débute entre 7h00 et 7h30 au point de rendez-vous pour faciliter les déplacements et retour sur le point de rendez-vous de 16h00 à 17h00.

Une structure de **55.27** ETP, incluant les encadrants techniques saisonniers (CDD).

Organigramme de la structure - en nombre de personnes :



Partenaires principaux



Collectifs de structures d'insertion

Notre structure est adhérente de :



Synerg'iae 69, association regroupant 70 SIAE du Rhône. Ce réseau permet la mutualisation de formations pour nos salariés en insertion et l'échange de bonnes pratiques.



Chantier Ecole AURA, association appartenant au réseau des Entreprises Sociales Apprenantes, vise à développer la professionnalisation des acteurs, diffuser les bonnes pratiques, accompagner la mise en œuvre des politiques publiques, développer et porter un plaidoyer en faveur des modèles que nous défendons.

160 personnes recrutées sur l'année 2023 sur **420** candidatures reçues



Profil des personnes recrutées :



79.3 %

BRSA & minimas sociaux

8.7 %

Jeunes - 26 ans non qualifiés

58.1 %

Chômeurs > 2 ans

10.6 %

Femmes

18.7 %

QPV

Recrutements 2023

- Nous avons recruté 2 salariés en CDDI en Contrat à Durée Indéterminée Inclusion (CDI.I)

Accompagnement

377 personnes accompagnées

14.7 mois de durée d'accompagnement moyenne (sur les sorties)



Une durée qui augmente compte tenu des profils des candidats recrutés.

Nous attachons une attention particulière à ce que nos salariés aient levé tous leurs freins afin de les mettre dans les meilleures conditions pour un emploi pérenne.

Profil des personnes accompagnées :

76.1 %

BRSA & minimas sociaux

6.9 %

Jeunes - 26 ans

56.8 %

Sans emplois > 12 mois

6.4 %

RQTH

20.2 %

Inscrits à Pôle Emploi > 12 mois

8.2 %

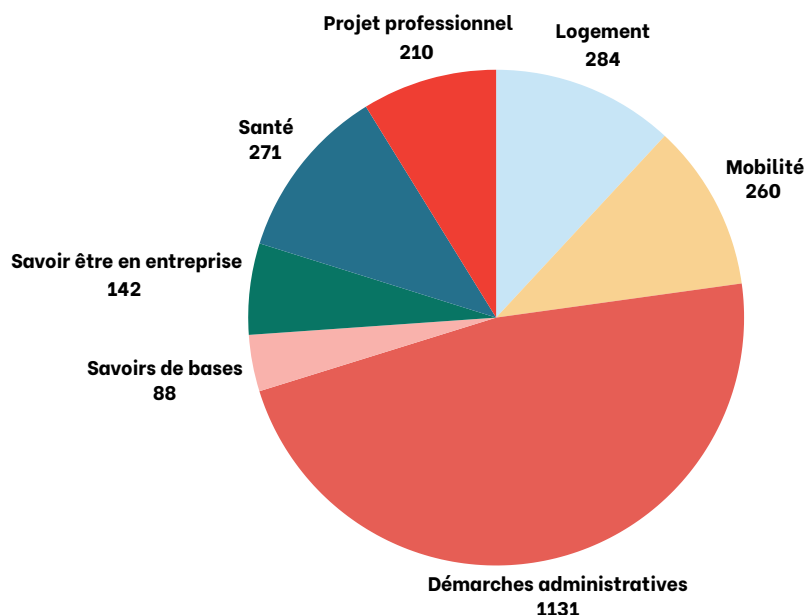
Femmes

33.2 %

+ 50 ans

20.4 %

QPV



25 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)

Formations



Heures de formation réalisées : **13 818** heures dispensées à plus de **100** salariés



9 673 h

FLE, savoirs de base & compétences clés

508 h

Formations préqualifiantes

3 202 h

Savoirs professionnels qualifiants (CCP, AFEST, CACES, etc.)

435 h

SST & Gestes et postures

Nos formations internes



Formation **FLE** (en partenariat avec un organisme de formation)

Durée : 8 semaines par session soit **168h**

6 sessions ont été organisées sur 2023 représentant **59 salariés**

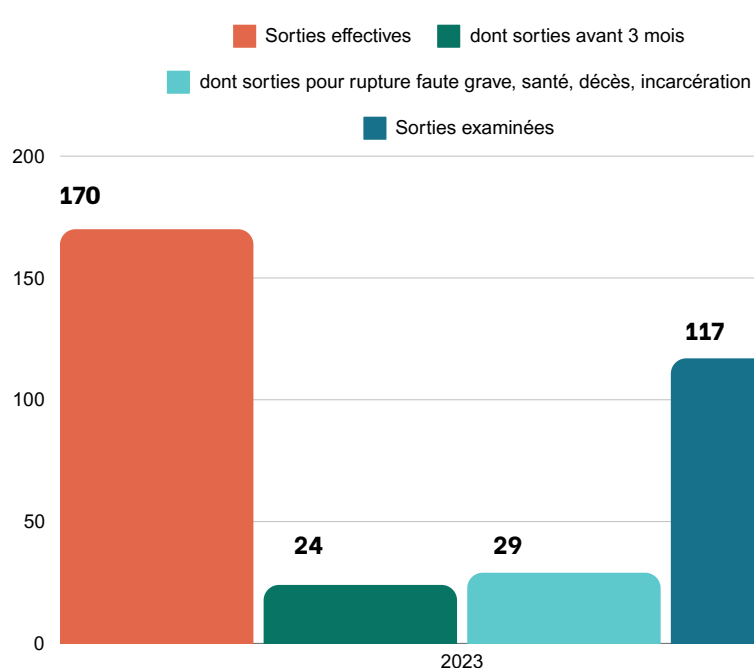


En 2023, nous avons organisé 2 sessions de formation en situation de travail (AFEST) **Ouvrier d'entretien d'espaces naturels**.

7 salariés ont suivi la formation, représentant **584.5 heures** sur **6** modules différents : Sécurité, Débroussaillage, Gestion des rémanents, Abatage, ébranchage et billonnage, Plantations, Élagage

Sorties

170 personnes sorties dont **146** sont restées plus de 3 mois



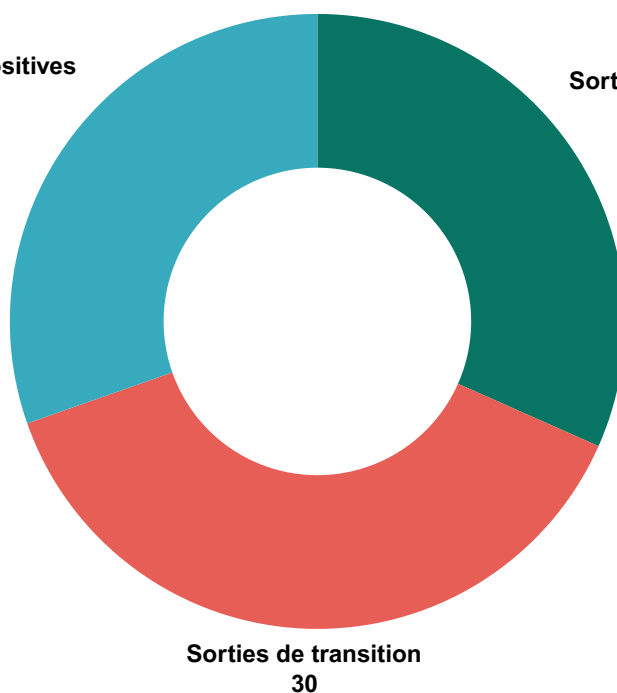
Sur 117 sorties examinées :

67.5 %



Sorties positives
24

Sorties durables
25



21.4 % Sorties durables (CDI, CDD + 6 mois)

25.6 % Sorties de transition (CDD – 6 mois, intérim)

20.5 % Sorties positives (formations certifiantes ou qualifiantes, suite de parcours, ...)

Production

NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS

2022 : 6 419
2023 : 6 510

NOMBRE D'ÉQUIPE

2022 : 36.42
2023 : 35.11

NOMBRE DE JOURS PAR ÉQUIPE

2022 : 176.28
2023 : 185.42

CA (K€)

2022 : 4 625
2023 : 4 844

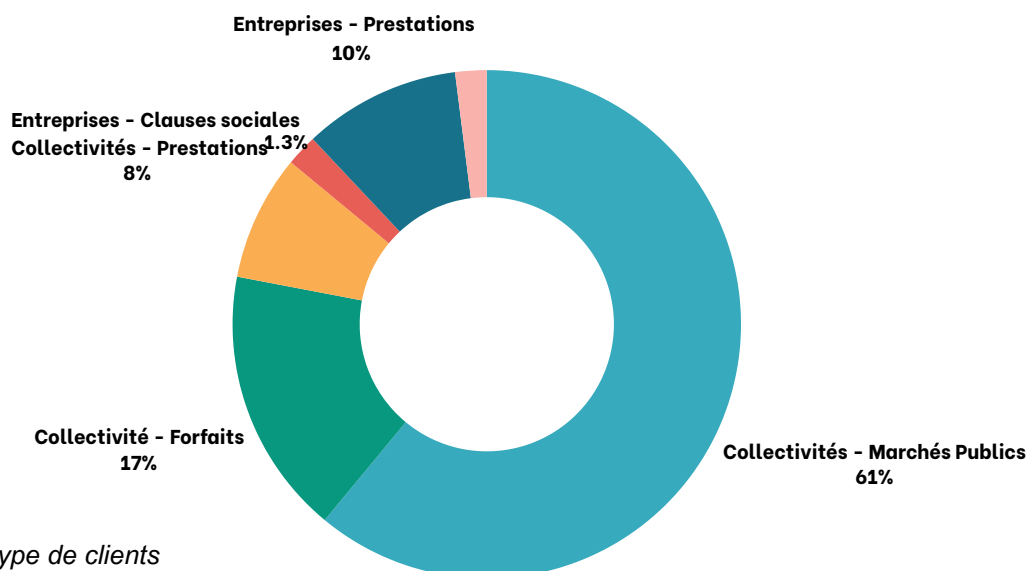
L'activité 2023 a progressé de près de **5%** par rapport à 2022 et est supérieur de **1.2%** par rapport au chiffre d'affaires prévisionnel.

Bilan financier

Total produits en milliers d'€	9 881
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	4 845
dont CA Espaces Verts/Naturels	4 042
dont CA Bâtiment	0
dont CA Autres activités ACI	802
Dont Autre Chiffre d'Affaires	103
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	0
Nombre de salariés accompagnés	377
Nombre de CDDI en ETP	151,6
Nombre d'ETP permanents	57,0

Nos principaux clients

Communes et communautés de commune du territoire du Rhône (près de 180 collectivités) ; Organismes et entreprises publiques (CNRS, SNCF, RTE), Entreprises privées, Régies d'immeubles, Particuliers



Répartition du chiffre d'affaires par type de clients

La Menuiserie

La Menuiserie a obtenu quatre nouveaux marchés publics au cours de l'année 2023.



En 2023, le développement commercial de la Menuiserie a été renforcé :

- **Recrutement d'une commerciale pour :**
 - Développer les cibles de prospects
 - Développer notre communication sur les réseaux sociaux
- **Participation au salon des professionnels du paysage, Paysalia**

Les Espaces verts

L'année 2023 a été une année dynamique :

- Développement des contrats d'entretien des résidences lyonnaises (régies)
- Les composteurs installés par la menuiserie dans les marchés publics permettent de nous faire connaître pour les espaces verts
- Suite à l'arrêt du glyphosate, les Collectivités nous demandent de plus en plus de devis de désherbage des sols stabilisés (cimetière, lotissements)
- Renfort auprès des collectivités pour les espaces verts face au manque de personnel
- Développement des chantiers d'aménagement du territoire



Restauration d'un escalier de 194 marches - Saint Cyr au Mont d'Or



Entretien jardin Musée Gallo-Romain - Lyon

Espaces naturels et plantations

Notre activité historique

En **2023**, nous avons participé à diverses actions pour la Biodiversité, à travers de nombreux chantiers de plantations.

Sur la saison 2023-2024, nous avons planté plus de **20 000** plants :

MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ MÉTROPOLE DE LYON

Depuis 2022

15 000 plants plantés en 2023-2024

Plantations CCPA

Depuis 2023

2 700 plants plantés en 2023-2024

MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ CCBPD

Depuis 2022

4 009 plants plantés en 2023-2024



Nous réalisons également :

- Des **plantations forestières** suite au dépérissement des forêts résineuses, en partenariat avec l'ONF,
- Des plantations dans le cadre de **mesures compensatoires** (Lybertec, **3863** arbres et arbustes plantés)
- Des plantations dans le cadre de **contrats de rivières** (Brevennes-Turdines, Azergues, CMRB, etc.)

Restauration de petit patrimoine bâti

Notre activité Restauration de petit patrimoine bâti a encore progressé en 2023.

Plusieurs travaux illustrent cette année : changement des bordures du potager du parc de Lacroix-Laval, restauration d'escaliers, de murs de soutènement et murs de clôtures pour divers particuliers, des communes et le syndicat mixte SMPMO.



Mur en pierres sèches - Curris au Mont d'Or



Mur en pierres sèches - Saint Didier au Mont d'Or



*Restauration escaliers
- Curris au Mont d'Or*

Nettoisement de sites urbains

+ 33 %

L'année 2023 a été marquée par l'obtention d'un nouveau marché public : Neuville sur Saône.

Nous avons remporté de nouveau le marché public d'Oullins en novembre 2023.

Nous continuons nos actions de nettoyage sur le site du Tonkin à Villeurbanne.

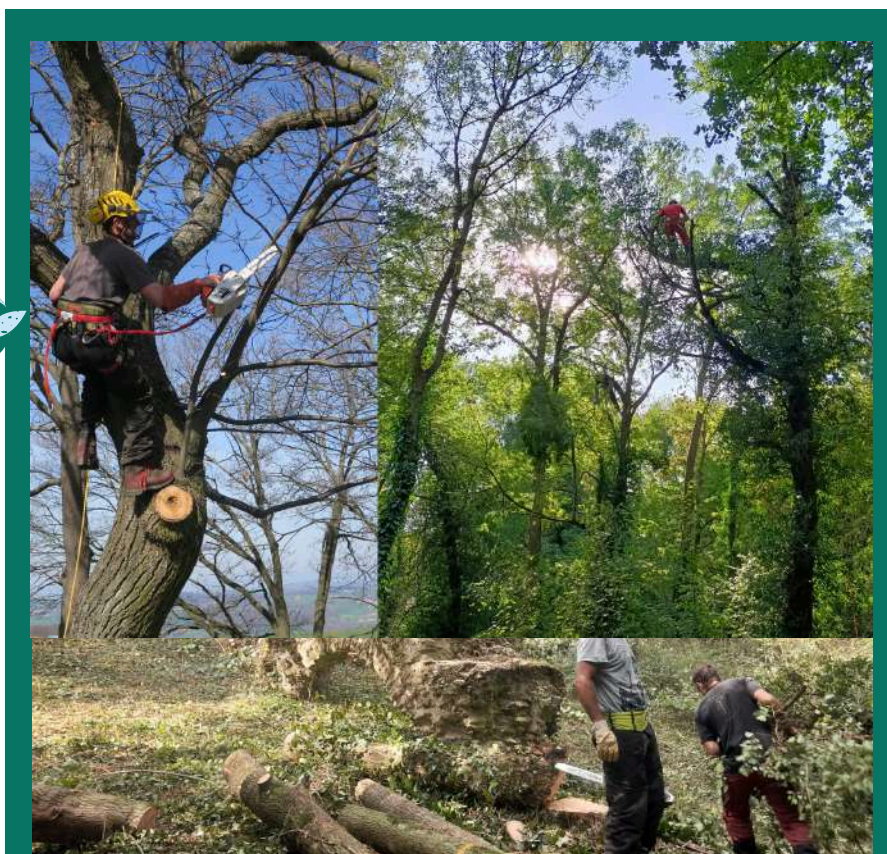


Élagage

Notre activité d'élagage a légèrement progressé en 2023.

Nos principaux clients sont la Métropole de Lyon (marché public), le département du Rhône, des communes, des entreprises telles que GL Events et Odynéo, ainsi que des syndicats (CEGAPAL), des régies et des particuliers.

L'équipe intervient principalement pour de l'abattage et de l'élagage afin de sécuriser des voiries, des collèges ou des parcelles voisines.



Ce banc a été construit avec les chutes d'un arbre abattu lors de la mise en sécurité d'un aqueduc, sur la commune d'Orlienas.



Élections du Comité Social Économique (CSE)

La procédure des élections du CSE a été initiée en septembre 2023. Le vote a eu lieu le 1er décembre 2023.

Le résultat des votes pour les élections des titulaires a recensé :

- **249** électeurs inscrits
- **223** votes recensés
- **200** suffrages valablement exprimés

La première réunion du CSE a eu lieu le 12 décembre 2023.

Formation des permanents



52 salariés permanents ont reçu une formation au cours de l'année 2023 représentant plus de **1 100** heures de formation au total :

- APP,
- Gestes et Postures,
- Comprendre et accompagner les personnes vivant avec un trouble psychique,
- Appréhender le handicap en SIAE,
- Excel,
- Maîtriser les enjeux de la biodiversité appliquée aux espaces verts et naturels,
- Harcèlement et agissements sexistes,
- Travaux en hauteur sur talus,
- Entretien et utilisation en sécurité des tronçonneuses,
- Guide composteur,
- Diagnostic de dangerosité et biomécanique de l'arbre, etc.

Projet mixité



En mars 2023, nous avons organisé un groupe de travail en collaboration avec la MMIE et le Département du Rhône pour définir un programme d'action afin d'accueillir mieux et plus de femmes dans nos équipes en insertion.

Nous avons mis en place plusieurs actions :

- Mise en place d'un **congé menstruel**
- **Rencontres** avec différents **prescripteurs** : intervention auprès de la MMIE, lors du forum "Un temps pour Elles" à la Duchère, CIDFF
- Mise à disposition de **tentes de toilettes** et "urinoir jetable"
- Réalisation et distribution de **flyers**
- Recherche de **moyens de garde adaptés** et rencontre de différents acteurs de l'insertion



D'autres actions sont envisagées en 2024, notamment la réalisation de quatre vidéos témoignages de salariées femmes. **Objectif** : accueillir 8% de femmes dans nos équipes

- 17 femmes embauchées, soit 10.63% des embauches totales
- **Au total, 31 femmes ont été présentes sur l'année 2023, soit 8.22% de l'effectif total.**
- Au 31/12/2023, 18 femmes étaient présentes, soit 8.14% de l'effectif total.



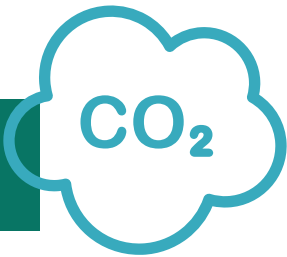
Éco-Garde

En 2023, la Métropole de Lyon a sollicité les Brigades Nature Rhône pour mettre en place le dispositif éco-garde. Les éco-gardes sensibilisent, accueillent le public et veillent à la protection de cinq Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Métropole de Lyon. Ce projet, inspiré des Éco-gardes des Yvelines, répond à la hausse de fréquentation et des incivilités observés sur les ENS. Les tournées auront lieu les week-ends. Les éco-gardes recrutés seront en lien avec la Métropole de Lyon et les Brigades Nature Rhône et feront remonter des informations terrains : dépôt sauvage, arbres dangereux, dégradations, etc. Les tournées débuteront en avril 2024.



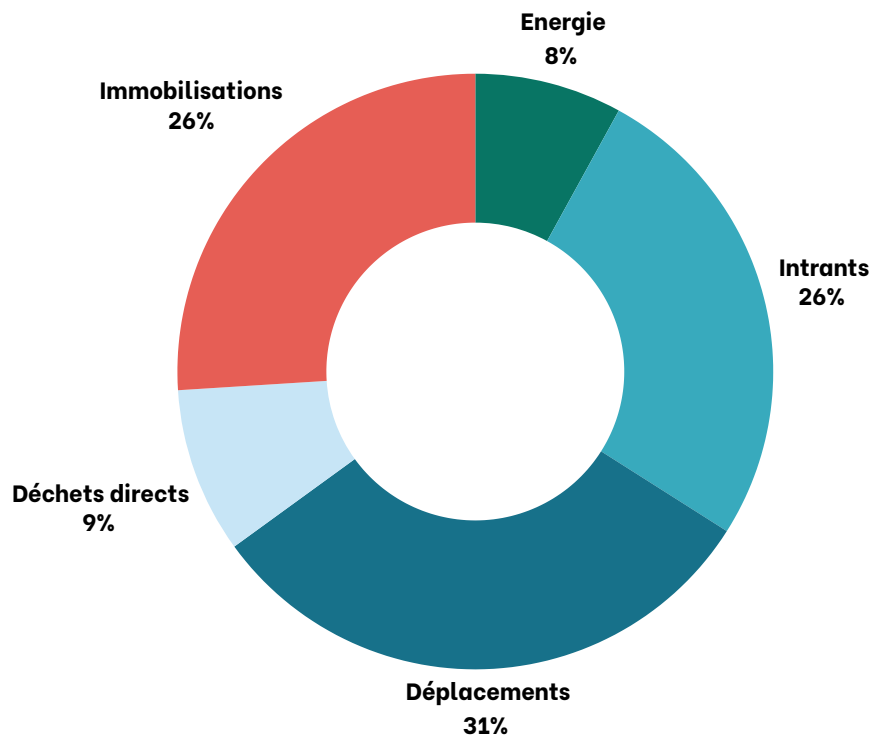
Bilan carbone

En 2023, nous avons été accompagnés par le cabinet Auxilia et le groupe SOS afin de réaliser le bilan carbone 2022 de la structure.

634 t 

C'est le bilan Gaz à Effet de Serres (GES) des Brigades Nature Rhône pour l'année fiscale 2022.

Répartition des émissions par secteur :



Les émissions se répartissent principalement dans les postes des :

- **Déplacements** : liés aux trajets domicile - travail majoritairement
- **Immobilisations** : liés aux véhicules, machines et équipements à 96 %
- **Intrants** : liés au métaux, bois et textile

La **certitude globale** des émissions est de 87%.

Un atelier de décarbonation est prévu au premier semestre 2024 afin de définir des pistes d'actions avec Auxilia et les structures du secteur Transition Écologique du Groupe SOS.



BRIGADES
NATURE
Var
GroupeSOS

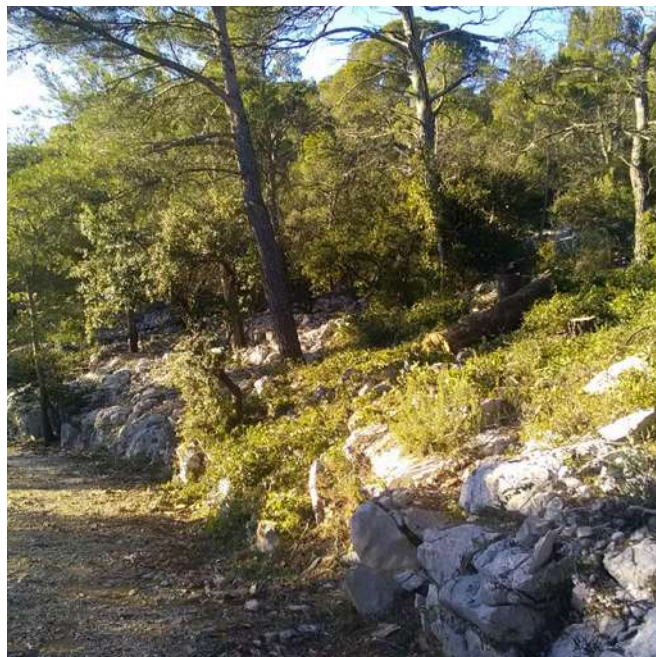
Atelier Chantier d'Insertion agréé par l'Etat, les Brigades Nature Var déclinent leur action sur deux plans :

- La mise en situation de travail sur des chantiers espaces naturels et maçonnerie (apprendre l'attitude professionnelle, redonner un rythme de travail, créer du lien en équipe) ;
- L'accompagnement socioprofessionnel (identification/résolution des problématiques sociales, définition d'un projet professionnel, soutien dans la recherche d'emploi).

Leur expertise d'insertion socioprofessionnelle des publics éloignés de l'emploi sur le territoire du Var remonte à 1985, année de création de l'association Tremplin qui a rejoint les Brigades Nature en 2022.

Avec une équipe permanente de 11 salariés (Direction, Encadrement technique, Accompagnement social, Logistique), les Brigades Nature Var accompagnent 50 salariés en insertion par mois.

Leurs prestations sont réalisées dans le cadre de marchés publics, bons de commandes ou devis.



Les activités support de l'insertion

Bâtiment :

- Maçonnerie traditionnelle
- Restauration et entretien de patrimoine bâti
- Maçonnerie paysagère

Entretien des espaces verts et espaces naturels :

- Création, aménagement et entretien des espaces verts
- Mise en valeur et sécurisation des espaces boisés et forestiers
- Entretien des cours d'eau

La méthode d'accompagnement

- Mise en situation de travail sur chantier (apprentissage de l'attitude professionnelle)
- Accompagnement social (identification et résolution des problématiques sociales)
- Accompagnement professionnel (identification d'un projet professionnel, stage en immersion)



Les chiffres clés 2023

20 hectares de forêts entretenues

4 tonnes de déchets ramassés dans les cours d'eau

Plus de 100 salariés accompagnés

59 % de sorties positives



Nos partenaires



Total produits en milliers d'€	1 638
Dont Chiffre d'Affaires Prestations ACI	470
<i>dont CA Espaces Verts/Naturels</i>	298
<i>dont CA Bâtiment</i>	172
<i>dont CA Autres activités ACI</i>	0
Dont Autre Chiffre d'Affaires	0
Dont subventions assimilables à des prestations ACI	54
Nombre de salariés accompagnés	105
Nombre de CDDI en ETP	30,5
Nombre d'ETP permanents	11,8



BRIGADES
NATURE
Gers
GroupeSOS

Dans le département du Gers, Territoire Action Emploi 32 est une association loi 1901 relevant de l'économie sociale et solidaire. Evoluant dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE),

Elle lutte contre toute forme d'exclusion par la création d'emploi.

Son atelier chantier d'insertion se donne pour mission de permettre aux personnes sans emploi ou en difficulté socio professionnelle de retrouver de l'employabilité en priorisant la personne et en la valorisant.

TAE32 du Gers emploient annuellement un peu plus de 26 Équivalent Temps Plein. L'équipe permanente est composée de 6 personnes et le nombre des salariés en insertion (du fait d'une logique d'entrées et sorties permanentes) varient de 40 à 60 annuellement. Les Espaces Verts est constitué d'une équipe de 8 à 10 personnes.

Activités

- Entretien de jardin parc ou espace naturel
- Service aux privés et professionnel
- Tonte, élagage, débroussaillage
- Broyage
- Service communal
- Broyage avec mise à disposition du broyat



LES ENTREPRISES LABELLISEES

Le groupement des Brigades Nature compte dans ses rangs trois entreprises privées du paysage :

- **Saint Martin Paysage, située à Caen (14)** : depuis plus de 50 ans, l'entreprise Saint Martin Paysage est présente en Normandie pour proposer la conception, la réalisation et l'entretien d'espaces paysagers. Saint Martin Paysage est en cours de conventionnement en Entreprise d'Insertion.
- **Carré Vert Jardins, située à Chennevières-sur-Marne (94)** : créée en 2005, Carré Vert Jardins est une société d'entretien et d'aménagement paysager au service des particuliers comme des entreprises. Domiciliée à Bagneux, elle dispose d'une agence à Chennevières-sur-Marne (94). A ce jour, Carré Vert Jardins emploie environ 27 jeunes salariés dynamiques et créatifs dont des jardiniers intervenant sur des opérations d'entretien des espaces verts, des paysagistes pour la création de jardins et l'aménagement d'espaces végétalisés et des élagueurs-grimpeurs diplômés pour les travaux arboricoles en hauteur. Carré Vert Jardins est en cours de conventionnement en Entreprise d'Insertion.
- **Les Moutons de l'Ouest, située à Monnières (44)** : les Moutons de l'Ouest proposent une offre d'éco-pâturage en Bretagne et Pays de la Loire. L'entreprise propose aux entreprises et collectivités des prestations d'entretien des espaces verts. A la différence des entreprises du paysage traditionnelles, elle remplace les tondeuses et débroussailleuses par des animaux. A la fois plus respectueuse de la biodiversité et bénéfique pour le cadre de vie de ses clients, cette pratique est de plus en plus plébiscitée par les entreprises et collectivités. Engagés en faveur du bien-être animal, les Moutons de l'Ouest offrent un service de qualité et apportent une attention particulière à la relation client. Les Moutons de l'Ouest rassemblent aujourd'hui 1500 moutons et 6 bergers.

Ces entreprises contribuent au dynamisme du Groupement, notamment via le partage de bonnes pratiques en matière de gestion écologique et d'entretien des espaces verts.

A propos des Brigades Nature

Prendre soin de l'Homme et de la Nature : c'est la mission des Brigades Nature, structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) qui remobilisent des personnes sans emploi grâce à des chantiers d'insertion par et vers les métiers verts, tout en préservant l'environnement et la biodiversité.

Les activités des Brigades Nature reposent sur des activités manuelles, des pratiques respectueuses de l'environnement, la préservation des espèces et des variétés ainsi que la revalorisation des ressources naturelles. Au service de ce projet, les Brigades Nature mobilisent les acteurs locaux, les personnes en recherche d'emploi, les employeurs et les collectivités pour un emploi ancré sur les territoires.

Les Brigades Nature sont des associations du Groupe SOS.

